



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





SOMMAIRE

6

GOUVERNANCE

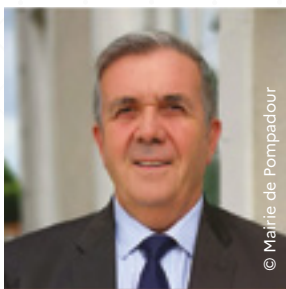
14

MISSIONS AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

40

PILOTER POUR ANTICIPER

EDITORIAUX



Alain Tisseuil

Président du conseil d'administration

“

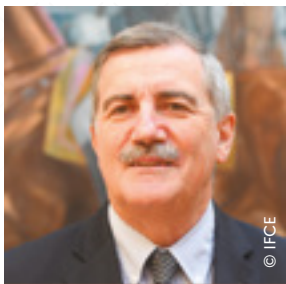
Reconnaissons la légitimité acquise par l'IFCE en tant qu'institut technique de la filière équine

Après plus de neuf mois de vacance sur cette fonction et dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, le décret me nommant président du conseil d'administration de l'IFCE est paru au journal officiel du 25 septembre 2020. Le rôle du président du conseil d'administration est de valoriser l'établissement. Je suis heureux de servir l'IFCE et ses agents, pour la filière équine dans son ensemble. Toute mon énergie sera déployée pour les accompagner dans leurs mutations, en cours et à venir.

Même si l'établissement ne m'était pas inconnu, j'ai entrepris, dès ma nomination, une phase d'observation active, en binôme avec le directeur général. Des déplacements sur plusieurs sites de l'IFCE et à l'occasion des rares événements de 2020, des rencontres avec les agents, des échanges avec les professionnels et les élus de la filière, me permettent de constituer un état des lieux et de prendre mes marques. Le protocole sanitaire impose des limites à cette phase de prise de fonctions : les événements phares sont annulés ou se produisent à huis clos, les déplacements sont limités et les rencontres soumises à des règles strictes ne favorisant pas les échanges. Pour exemple, le conseil d'administration s'est réuni le 2 décembre 2020 en visioconférence, une première !

A moyen terme, la perspective de l'IFCE est connue : la poursuite des engagements liés au contrat d'objectifs et de performance (COP) 2018-2022. Ce COP a été discuté et élaboré quand j'étais membre du conseil d'administration. J'y ai participé et je suis solidaire de ses objectifs. De fait, en tant que président du conseil d'administration, je m'implique, avec le directeur général, à l'évolution encore nécessaire de l'établissement. Reconnaissons la légitimité acquise par l'IFCE en tant qu'institut technique de la filière équine ; j'en veux pour exemple, en 2020, l'implication remarquable des équipes dans la gestion des aides exceptionnelles aux centres équestres et poneys clubs, ainsi que dans la mise en œuvre du numéro vert en réponse aux actes de cruautés envers les équidés.

En 2021, le conseil d'administration animera les négociations sur les enjeux stratégiques du COP suivant de l'établissement. Les relations avec les élus professionnels de la filière équine, les élus de la République, mais également les agents de cet établissement, donneront du contenu et seront le support des orientations à définir. **Ma mission étant d'impulser la dynamique, et d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'établissement, pour le faire vivre et pour faire vivre la filière équine à laquelle il est dédié.**



Jean-Roch Gaillet
Directeur général

“

2020, étrange anniversaire des dix ans de l'IFCE !

En 2020, même si rien ne s'est passé comme prévu, nous avons tenu le cap !

L'établissement a été frappé par le décès de Thierry Le Borgne. Je rends ici hommage à sa mémoire. Thierry était architecte au sein de l'IFCE et il nous a quittés le 29 mars des suites du coronavirus. Il a travaillé pour de très nombreux acteurs de la filière cheval et était unanimement reconnu pour son expertise.

Tous ensemble, nous avons réussi à nous adapter à nos nouvelles conditions de travail. Avec un plan de continuité d'activité révisé en urgence, nous avons trouvé des solutions conformes aux règles de l'état d'urgence sanitaire et tenant compte de nos réalités quotidiennes, dont l'attention permanente portée à nos chevaux, ou le déploiement massif du télétravail.

Je remercie tous les agents de l'IFCE d'avoir été force de proposition et d'avoir ensemble réussi cette adaptation, en conservant notre engagement dans les missions de l'établissement.

Nous avons également réussi à rendre les services attendus par les acteurs de la filière avec, par exemple, la réalisation d'une étude d'impact économique de la crise sanitaire, la mise en place avec les socioprofessionnels de protocoles de poursuite de leurs activités, la réalisation d'audits permettant notamment la reprise des épreuves SHF ou encore la mise en œuvre de la première aide exceptionnelle aux centres équestres.

En 2020 également, la médiatisation sans précédent des actes de cruauté envers les équidés a généré l'inquiétude légitime des détenteurs. A la demande des ministres de l'intérieur et de l'agriculture, l'IFCE a mis en place le numéro vert, permettant aux propriétaires de chevaux de bénéficier d'une écoute et de conseils d'experts, contribuant à faire redescendre la « pression » médiatique.

Enfin, en 2020, nous avons pu consolider les fondations de notre avenir par les actions suivantes.

Notre schéma territorial est désormais stabilisé et l'établissement est au service de la ruralité, au plus près des acteurs de la filière équine. Les équipes en territoire assurent les remontées des demandes régionales, mobilisent l'expertise pour accompagner les acteurs, montent des projets et réalisent les missions d'identification de terrain et les contrôles sanitaires.

La mise aux normes et la rénovation de nos sites nationaux se sont poursuivies, améliorant l'accueil de nos publics et les conditions de travail de nos agents. Préparés en 2020, les travaux d'aménagement tant attendus à Saumur comme au Pin-au-Haras, se profilent concrètement en 2021.

Lieux privilégiés du dialogue avec les services de l'Etat, les travaux de nos cinq conseils et comités ont permis de construire des solutions répondant aux attentes de nos partenaires (comité culture, patrimoine et UNESCO, comité filière, comité SIRE, conseil de l'emploi et de la formation et conseil scientifique). Notons aussi la suppression de la CNAG, ou commission nationale d'amélioration génétique, qui a conduit à la création de la commission génétique équine et asine, que nous allons animer.

2021 et 2022 constitueront les deux dernières années du COP actuel. Elles seront consacrées à finaliser l'atteinte des objectifs fixés. En ce qui concerne les agents ayant des missions « hors COP », nous poursuivrons les échanges avec les interlocuteurs des différents sites. L'enjeu est d'adapter nos ressources humaines aux missions de l'établissement et ainsi préparer le prochain COP, qui démarrera le 1^{er} janvier 2023.

Pour 2021 qui débute, sous réserve de la tenue des jeux olympiques et paralympiques de Tokyo cet été, je souhaite que les équipes des différentes disciplines équestres y représentent la France avec brio.





GOUVERNANCE

8

LA GOUVERNANCE DE L'IFCE

10

ENCOURAGER LA CONCERTATION

13

MANAGEMENT ET ORGANISATION

Le conseil d'administration



Alain Tisseuil

Président du conseil d'administration de l'IFCE
Nommé par décret du 24 septembre 2020.

SEPT REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Un désigné par le Premier Ministre

En attente de nomination

Deux désignés par le ministre chargé de l'agriculture

Valérie Métrich-Hecquet, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), ou son représentant **Pierre Tribon**, chef du bureau du cheval et de l'institution des courses (DGPE).

Philippe Auzary, directeur adjoint des affaires financières, sociales et logistiques.

Deux désignés par le ministre chargé des sports

Gilles Quénéhervé, directeur des sports, ou son représentant **Marc Le Mercier**, sous-directeur en charge du pilotage des réseaux du sport à la direction des sports.

Sophie Dubourg, directrice technique nationale de la Fédération française d'équitation (FFE).

Un désigné par le ministre chargé du budget

Diane Géhin, cheffe de bureau de la direction du budget, nommée par arrêté du 22 avril 2020.

Un désigné par le ministre des armées

Général de brigade Alexandre Nimser, Commandant les écoles militaires de Saumur et l'école de cavalerie.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Sylvain Réallon, sous-directeur « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie ».

Marc Le Mercier, sous-directeur en charge du pilotage des réseaux du sport, commissaire du gouvernement suppléant.

DOUZE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Deux élus locaux

Isabelle Devaux, maire de Gennes-Val-de-Loire, vice-présidente de la communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire, présidente de la commission ruralité, agriculture, cheval et filière bois, nommée par arrêté du 3 septembre 2020.

Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour, nommé par arrêté du 3 septembre 2020.

Le président de la Société hippique française (SHF)

Yves Chauvin, président de la Société hippique française, remplacé par **Michel Guiot**, élu au conseil d'administration SHF du 15 janvier 2021.

Le chef des sports équestres militaires

Lieutenant-colonel Maurice Payement, chef des sports équestres militaires, centre national des sports de la défense.

Pour le secteur de l'agriculture, quatre personnalités

Andrée Cyprès, exploitante agricole d'un élevage de chevaux de course, propriétaire agréée auprès de France Galop, nommée par arrêté du 3 septembre 2020.

Caroline Sionneau, responsable administratif et financier d'une écurie d'entraînement de chevaux de courses au trot, nommée par arrêté du 3 septembre 2020.

Odile Audinot, secrétaire générale de la Fédération nationale du cheval (FNC), vice-présidente de la commission cheval FDSEA Ain, renouvelée par arrêté du 3 septembre 2020.

Véronique Monteil, présidente de l'association nationale du poney landais, vice-présidente de la société française des équidés de travail (SFET), renouvelée par arrêté du 3 septembre 2020.

Pour le secteur des sports, quatre personnalités

Martine Fernet, gérante de société, nommée par arrêté du 3 septembre 2020.

Thierry Gausseron, administrateur général de l'EPA Château, musée et domaine national de Versailles, renouvelé par arrêté du 3 septembre 2020.

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE), ou son représentant **Frédéric Bouix**, délégué général de la Fédération française d'équitation (FFE).

Philippe Rozier, sportif de haut niveau, cavalier professionnel, nommé par arrêté du 3 septembre 2020.

QUATRE REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

Scrutin du 5 novembre 2020

Florence Brunerie, représentante FO

Thierry Duchaussoy, représentant CFDT

Jean-François Gourdon, représentant FO

Frédéric Guillot, représentant CGT

Encourager la concertation

LES CONSEILS ET COMITÉS PORTÉS PAR L'IFCE, TOUS ACTIFS !

En cette année particulière, les quatre comités thématiques au sein de l'IFCE, ont été, plus que jamais, des lieux privilégiés de dialogue avec les services de l'Etat et les principales organisations professionnelles de la filière (France galop, Le Trot, SHF, SFET et FFE). Ils ont surtout constitué des unités opérationnelles de réponses concertées à la crise sanitaire de la covid-19.

En outre, en 2020, pour traiter de la dimension culturelle et patrimoniale des activités liées au cheval, et conformément au COP 2018-2022 de l'IFCE, le comité culture, patrimoine et UNESCO a été mis en place.

Enfin, suite à la suppression de la commission nationale d'amélioration génétique (CNAG) et le souhait de l'Etat de conserver une instance de concertation, l'IFCE a été désigné pour animer et organiser la commission génétique équine et asine.

Ces conseils et comités rendent compte de leurs travaux au conseil d'administration de l'IFCE. Leurs présidents y sont nommés. Ces derniers sont choisis pour leur connaissance des enjeux à traiter et leur implication impulse la dynamique indispensable aux projets transverses :

comité de filière : Gérard Rameix. Conseiller maître à la Cour des comptes et trésorier de la SHF ;

conseil de l'emploi et de la formation : Michel Chauveau. Ancien directeur de l'INSEP et membre du comité d'histoire du ministère des sports ;

conseil scientifique : Etienne Verrier. Enseignant chercheur à AgroParisTech en génétique animale, directeur adjoint de l'UMR génétique animale et biologie intégrative à l'INRAE Jouy-en-Josas.

comité SIRE : Philippe Lemaistre. Personne qualifiée, éleveur de chevaux de sport, actif dans différentes structures socio-professionnelles de la filière équine.

comité culture, patrimoine et UNESCO : Didier Garnier. Inspecteur général de l'agriculture honoraire, ancien directeur de l'AFASEC et ancien directeur général par intérim de l'IFCE.



MICHEL CHAUEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (CEF) :

“Le CEF est une instance de dialogue et de propositions pour les représentants des professionnels de la filière équine, ces propositions devant être fondées sur des observations partagées. J'essaie donc, pour chaque réunion, d'alterner des temps d'information, principalement avec les travaux et publications des observatoires de l'IFCE, et des temps de débat, en fonction des préoccupations des membres, qui sont toujours sollicités pour avis avant établissement de l'ordre du jour de chaque réunion. Un bon exemple en est la demande de la Commission paritaire nationale de l'emploi - entreprises équestres (CPNE-EE), d'une analyse des coûts de l'apprentissage en vue d'une réévaluation des aides publiques.

Bien évidemment, les services de l'IFCE, à l'écoute de ces préoccupations, sont aussi sources d'inspiration, ainsi en a-t-il été, par exemple, pour les problèmes de recrutement et de turn-over dans la filière des courses.

Mais les informations données en séance sont aussi à l'origine de propositions émanant des professionnels, comme celle relative au suivi de l'insertion professionnelle des enseignants, formulée par la Fédération française d'équitation.”



COMITÉ DE FILIÈRE

Le comité de filière rassemble les acteurs professionnels sur les sujets transversaux, sans interférer avec les politiques sectorielles. Tous les acteurs et les familles y sont représentés dans les réunions plénières et il est fait appel à des experts sur les sujets techniques.

En 2020, il a travaillé, tant en plénière que dans des cellules spécialisées, aux réponses à apporter face à la crise de la covid-19. Les protocoles de poursuite et de reprise d'activité y ont été débattus, le rapport demandé par l'Etat sur les impacts de la crise y a été initié.

Ce rapport, initialement prévu pour la fin de l'année 2020, a été reporté pour intégrer les impacts liés au second confinement et envisager des pistes pour une meilleure résilience de la filière équine.

Le comité de filière a également, sur sa composante sanitaire, travaillé à l'émergence d'un réseau sanitaire articulé autour des deux acteurs que sont l'ATM Equidés – ANGEE et le réseau d'épidémiologie en pathologie équine (RESPE).

2020 a également été marquée par l'élaboration de la PAC 2021-2027. Le comité de filière a promu les atouts verts du cheval et l'intérêt de cette filière pour l'agriculture française. Ce dossier a été porté à l'EHN (European Horse Network) qui s'est approprié ce travail exemplaire de la filière française.

Le brexit, enfin, a été au centre des débats afin de permettre aux acteurs économiques (courses et sport en particulier) d'aborder les échanges transfrontaliers sous les meilleurs auspices et ainsi fluidifier les échanges avec notre nouveau partenaire britannique. Une note d'information a été réalisée en fin d'année 2020 en lien avec les services de la DGAI.

Toutes ces actions vont se poursuivre en 2021, en cohérence avec les acteurs.



CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FILIÈRE ÉQUINE

Les membres du conseil scientifique de la filière équine sont nommés pour trois ans. Une partie du conseil a ainsi été renouvelée en septembre 2020. Après un premier mandat, Etienne Verrier, sur proposition du directeur général de l'IFCE a accepté de poursuivre sa mission à la tête de ce conseil.

Afin de prendre en compte les nouveaux défis à relever par la filière, l'organisation par thématiques a été adaptée. Une thématique «infrastructures, matériels et outils» a été créée.

Le conseil scientifique s'est réuni deux fois en 2020 pour :

- Etudier les propositions soumises en réponse aux appels à projets de recherche, développement et transfert : 66 projets soumis dont 35 ont été financés, pour un montant total attribué de 1,5 million d'euros ;
- Expertiser les comptes rendus des projets financés antérieurement : 46 projets.

En 2020, le conseil scientifique a poursuivi sa mission d'audit, exceptionnellement à distance, des travaux relatifs aux «sciences humaines et sociales» et à la «traction animale».

Les appels à projets 2021 s'articulent autour de cinq grands thèmes :

- Cheval et société :** Les mondes des équidés sous le prisme des sciences humaines et sociales ;
- Sciences vétérinaires et zootechniques ;**
- Sport :** santé et performance ;
- Infrastructures, matériels et outils ;**
- Produits et services fournis par les équidés :** incluant médiation, lait, viande, traction.

Un appel à projet de valorisation et transfert des résultats de recherche est également publié.

CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Créé en 2019, le conseil de l'emploi et de la formation (CEF) veille à l'adéquation formation-emploi et à faciliter la mise en œuvre de la formation professionnelle.

Au cours de l'année 2020, deux réunions plénières se sont tenues, permettant de contribuer à la mise en œuvre de dix projets, à poursuivre pour certains en 2021 :

- | informer les organismes de formation de leur obligation de certification qualité,
- | travailler l'harmonisation des certifications en bloc de compétences,
- | assurer le suivi d'insertion des diplômés de la filière équestre,
- | valoriser l'étude Fidel Equestre,
- | évaluer le marché de l'élevage pour connaître les impacts sur les métiers de l'élevage,
- | étudier l'attractivité des métiers des courses,
- | améliorer les informations relatives aux métiers de la santé et du soin,
- | réévaluer les niveaux de prise en charge des coûts liés aux contrats d'apprentissage,
- | compléter le guide des métiers d'équi-ressources,
- | inscrire de nouvelles certifications au concours des meilleurs apprentis de France.

Sur son volet « expertise », le CEF a répondu en 2020 à la sollicitation de la Fédération française d'équitation pour un avis et un appui sur son projet de nouvelle certification auprès de France compétences : le titre à finalité professionnelle de moniteur initiateur d'équitation western et de moniteur d'attelage.



© A. Bassaler



**JACQUES GUÉRIN,
PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE VÉTÉRINAIRE (CNOV)**

“L'Ordre des vétérinaires siège au conseil de l'emploi et de la formation, à l'invitation du directeur général de l'IFCE. Au-delà de cette confiance qui m'honore, j'y vois un signe d'ouverture envers une organisation professionnelle en charge de réguler la profession vétérinaire. L'Ordre des vétérinaires garantit l'habilitation des professionnels à exercer la médecine et la chirurgie des animaux, autrement dit les compétences et la qualité du service rendu.

L'animal est élevé au rang d'être doué de sensibilité dont la protection et le bien-être sont des enjeux sociétaux fort. Dès lors, les métiers autour des équidés fleurissent de manière plus ou moins cohérente, raisonnée ou raisonnable, notamment au regard de l'employabilité de ces néo-professionnels. Exercer un métier, une profession, n'est pas un loisir ou un acte de bénévolat, mais s'entend comme une activité économique de nature à procurer un revenu durable au professionnel.

Ainsi, l'Ordre des vétérinaires s'attache à prévenir l'exercice illégal de la profession vétérinaire, tout en alertant sur les conséquences délétères d'un tel exercice en matière de risques encourus, tant d'un point de vue pénal qu'assurantiel.

L'objectif est bien que chacun puisse faire des choix éclairés.”

COMITÉ SIRE

Le comité SIRE, composé de représentants des utilisateurs et commanditaires, permet des échanges riches afin de valider les principales évolutions du SIRE.

La poursuite de l'obligation des démarches en ligne a été actée, avec la demande de cartes de saillie et la déclaration de naissance pour 2021, et des pistes de travail pour la suite (propriété, ONC).

Le comité reste vigilant sur les textes d'application du Règlement européen Santé animale et ses impacts sur les règles d'identification, d'exclusion à la consommation humaine et la mise en place d'une gestion des lieux de résidence habituelle des équidés. Sur ce dernier point, un groupe de travail spécifique va être mis en place en 2021 pour partager avec la filière les grands concepts.

Les augmentations de tarif pour 2021 visent les prestations déficitaires (demandes de cartes de saillie, identification des chevaux d'origine non constatée ou ONC, enregistrement au SIRE des chevaux avec un passeport étranger) suite à l'étude sur les coûts de revient, et ne tendent pas à compenser le déficit structurel lié à la crise sanitaire.

Le modèle centralisé autour de la base SIRE a également prouvé son efficacité face à la crise sanitaire. Il a permis aux amateurs de justifier leurs déplacements pendant les confinements pour s'occuper de leurs équidés, aux professionnels de poursuivre la reproduction grâce aux procédures dématérialisées, ou d'optimiser le paiement des aides par l'enregistrement de la propriété dans la base.

COMITÉ CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO

La création de ce comité culture, patrimoine et UNESCO était inscrite au contrat d'objectifs et de performance 2018-2022 de l'IFCE. Tout comme les quatre autres comités de l'IFCE préexistants, il constitue un espace de dialogue entre acteurs représentatifs de la filière équine, collectivités territoriales et pouvoirs publics motivés par la conservation et la valorisation des patrimoines du cheval et de l'équitation, détenus par l'IFCE.

Didier GARNIER a été nommé président de ce comité à la séance du 17 septembre 2020 du conseil d'administration de l'IFCE. Sa composition et ses modalités de fonctionnement ont été validées à la séance du 2 décembre 2020.

Le comité culture, patrimoine et UNESCO se réunira pour la première fois au premier trimestre 2021. Son objectif sera de permettre la construction et l'expression collective d'orientations et de plans d'actions pour l'IFCE, propres à préserver et valoriser le patrimoine équestre français, au bénéfice du plus grand nombre.



Management et organisation

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, LA MI-PARCOURS DU COP 2018-2022 ET LE FUTUR COP

2020, POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet d'établissement (PE), élaboré selon un mode collaboratif, précise la manière dont les objectifs stratégiques du COP sont déclinés en objectifs opérationnels.

Il s'organise en :

- dix projets transverses dont le but est d'améliorer et faciliter la production de l'établissement,
- sept projets de production portés par nos quatre pôles métiers, nos six délégations territoriales et nos deux pôles supports.

LA FINALISATION DE NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE EST EFFECTIVE

Les six délégations territoriales ancrant l'institut dans les territoires et renforçant les liens avec la filière équine sont opérationnelles depuis la fin 2019. En 2020 l'ensemble des 30 implantations de l'IFCE est maintenant stabilisé. La cible poursuivie est restée la même : rester proche de nos partenaires, de nos clients et des collectivités territoriales. La stratégie immobilière mise en place a aussi contribué à rationaliser les coûts.

UNE LIGNE DIRECTRICE POUR NOS RESSOURCES HUMAINES

Pour réussir les missions du COP, l'adaptation de nos métiers et de nos compétences se poursuit, ainsi que l'évolution de la répartition de nos effectifs, concentrée majoritairement sur nos sites nationaux.

Nos agents travaillant sur des missions hors COP sont accompagnés de manière individuelle, afin de trouver la solution d'avenir pour chacun d'entre eux. Cela s'appuie sur des échanges réguliers avec les représentants du personnel.

UN PARTAGE, AVEC L'ENSEMBLE DES AGENTS DE L'IFCE, DE L'AVANCEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU COP ET DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

A l'image des journées d'information en territoire organisées en 2019, la programmation, en 2021, de journées d'échanges avec les agents, vont permettre de présenter un bilan de mise en œuvre du COP et du PE.

TRAVAIL DU COP À MI-PARCOURS ET PROJECTION VERS LE FUTUR COP

Le 30 juin 2020, nous étions à mi-parcours de notre COP. Les travaux d'évaluation internes sont terminés et prouvent l'avancement régulier de l'établissement dans l'atteinte de ses objectifs. Depuis septembre 2020, encouragés par nos tutelles, nous avons écrit le rétro-planning de la préparation du COP qui débutera le 1^{er} janvier 2023 et commencé le travail interne afin de pouvoir rapidement lancer les concertations.







MISSIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

16

**L'IFCE, L'INSTITUT TECHNIQUE DE RÉFÉRENCE
AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE**

**Rechercher, innover, développer,
transférer les savoirs**

**Former pour développer les compétences
professionnelles**

Valoriser le patrimoine équestre français

30

L'IFCE, SEUL OPÉRATEUR PUBLIC DE L'ÉTAT

**Assurer l'expertise réglementaire
et l'accompagnement de la filière**

**Sécuriser la traçabilité sanitaire
et zootechnique des équidés**

**Contribuer aux politiques de soutien
des sports équestres**

Rechercher, innover, développer, transférer les savoirs

ADAPTER LA RECHERCHE AUX BESOINS

La filière est confrontée à de nouveaux enjeux pouvant impacter son développement. Pour l'accompagner, l'IFCE intensifie ses activités de recherche et de développement, notamment sur ses plateaux techniques.

POINTS MARQUANTS 2020

Parmi les résultats notables obtenus en 2020, notons :

Quatre expressions comportementales de mal-être ont été identifiées : les stéréotypies, l'agressivité envers les humains, l'insensibilité à l'environnement (pouvant révéler un état dépressif) **et l'hyper-vigilance** (pouvant révéler un état d'anxiété). Les conditions de travail des chevaux apparaissent comme des facteurs de risque importants (projet porté par l'IFCE).

Les chevaux de médiation sont moins interactifs avec l'Homme que ceux d'instruction classique mais il reste à en évaluer les raisons (projet financé par le conseil scientifique).

Un cheval atteint de gourme peut continuer à transmettre la bactérie à ses congénères bien après la disparition des signes cliniques (>75 j).

Rhodococcose : La présence de la bactérie au niveau des sols n'est pas synonyme de maladie car les mesures d'agri-gestion peuvent réduire le risque de contamination (projet financé par le conseil scientifique).



© IFCE

POUR EN SAVOIR PLUS ▾



PERSPECTIVES 2021

Poursuite du développement des activités de R&D menées en propre par l'IFCE pour répondre aux grands défis actuels, notamment le bien-être animal, la sociologie, l'environnement et le développement durable.

Projet de réseau thématique européen sur les atouts verts des équidés.



CHIFFRES CLÉS 2020



66

projets soumis au conseil scientifique (un record) dont 35 financés (1,5 million d'euros)

55

projets en cours dont 22 impliquant l'IFCE



245

publications issues de projets financés par le conseil scientifique

128

publications impliquant des chercheurs/ingénieurs IFCE

Quatre plateaux techniques au service de la R&D :

Plateau technique	Projets de R&D menés en 2020	Demandes d'utilisation formulées pour 2021
Le Pin-au-Haras	8	15
Chamberet	6	11
Saumur	11	5
Uzès	4	4

FAIRE LE LIEN ENTRE LA RECHERCHE ET LE TERRAIN

Malgré le contexte sanitaire, les projets de recherche et de développement se sont poursuivis et les périodes de confinement ont été mises à profit par les experts pour transférer les résultats de leurs travaux.

POINTS MARQUANTS 2020

Les experts IFCE ont participé à divers groupes de travail visant à éclairer les décisions institutionnelles, professionnelles ou réglementaires.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'ANSES, renforçant les liens établis depuis de nombreuses années.

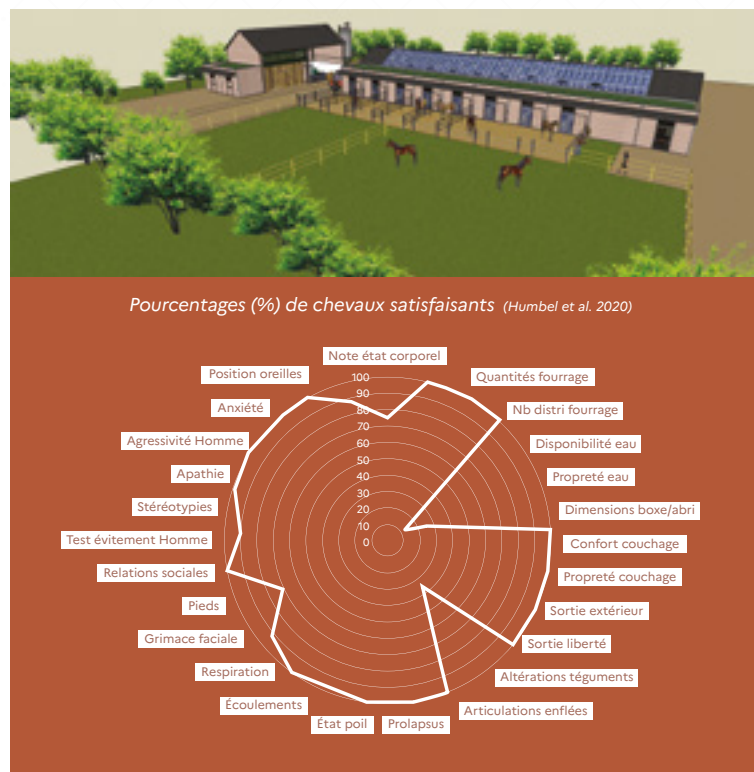
Dans le cadre du réseau mixte technologique «bâtiment de demain», des prototypes de bâtiments équinés ont été proposés pour répondre aux enjeux de bien-être animal et aux priorités économique, environnementale et ergonomique des professionnels.

Un protocole permettant d'évaluer le bien-être d'un groupe de chevaux sur la base d'indicateurs validés scientifiquement a été mis à disposition de la filière.

Une étude sur les activités de médiation équine a permis d'obtenir les données technico-économiques de 12 structures.

Afin de mieux décrire les capacités de travail des ânes, des références ont été collectées avec pour objectif d'allier efficacité et confort au travail.

✓ Prototype du «bâtiment de demain»



^ Exemple de l'évaluation de groupes de chevaux en prairies avec le protocole cheval bien-être



PERSPECTIVES 2021

Participer au nouveau réseau mixte technologique «One Welfare» et au projet européen de centre international de référence sur diverses espèces animales.

Mener une étude sur le comportement et le bien-être des chevaux de course à l'entraînement.

Développer un nouvel outil d'identification des périodes à risque parasitaire d'un groupe d'équidés et savoir quand traiter.



Parasit'SimEq

Poursuivre les études sur le logement collectif et la charge polluante des aire de vies stabilisées.

Initier une étude, dans des EHPAD, de l'impact de la médiation équine sur la maladie d'Alzheimer.

Réaliser un état des lieux de la réglementation concernant les pratiques de médiation avec les équidés afin de sécuriser juridiquement ces activités.

Déposer un projet d'unité mixte technologique dans le cadre d'une collaboration ANSES-IFCE.

ECLAIRER LES DÉCISIONS PAR LES OBSERVATOIRES

L'observatoire économique et social du cheval (OESC) et l'observatoire des métiers de l'emploi et des formations dans la filière équine (OMEFFE) ont adapté leurs travaux pour apporter un éclairage sur l'impact de la crise.

POINTS MARQUANTS 2020

Impact économique de la crise sanitaire Covid-19

A la demande du ministère chargé de l'agriculture et en lien avec la filière cheval, une enquête a été réalisée pour évaluer les pertes économiques immédiates liées à l'arrêt des activités durant le 1^{er} confinement.

Annuaire statistique ECUS 2020, édition spéciale 40 ans

Il présente les tendances de la production, du commerce et des utilisations du cheval en France. Cette édition spéciale contient des interviews et une rétrospective des évolutions marquantes de la filière équine française.

Equidés « retraités » : des capacités d'accueil en pension suffisante à l'horizon 2030

La modélisation de l'évolution du cheptel, complétée par des enquêtes, montre que le nombre de chevaux retraités à héberger en pension devrait doubler d'ici 2030, mais également que la capacité actuelle d'accueil en pension apparaît suffisante pour ces besoins futurs.

Marché du travail : zoom sur 18 métiers qui recrutent et leurs difficultés de recrutement.

Ce rapport met en évidence les tensions observées pour les métiers de terrain, du fait d'une pénurie de candidats et d'un décalage entre leurs profils et les besoins des postes.



PERSPECTIVES 2021

Prospective du marché du cheval de selle

Les pratiques équestres et les attentes des acheteurs évoluent : quels besoins en chevaux à l'horizon 2030 ? Après l'état des lieux du marché intérieur et à l'export mené en 2020, l'étude se poursuivra par l'analyse des évolutions de la demande dans les dix prochaines années et des leviers pour adapter la production.

Attractivité des métiers liés à l'entraînement de chevaux de courses

Comment se caractérisent les recrutements et quels sont les moteurs et les freins des jeunes liés à l'emploi dans le secteur ? Un diagnostic sera réalisé pour objectiver les raisons de la pénurie de candidats ressentie par les employeurs puis identifier des leviers de revalorisation du secteur.



CHIFFRES CLÉS 2020



8 000

annuaires ECUS 2020 diffusés



3 600

abonnés à la newsletter économie : pour être informé des nouvelles parutions



Impact Covid-19 : jusqu'à

80%

de pertes de chiffre d'affaires pour les entraîneurs de trotteurs et les établissements équestres en avril 2020



885 000

équidés en France à l'horizon 2030, dont 140 000 retraités

TRANSFÉRER LES SAVOIRS

La crise sanitaire a stimulé le développement des activités de diffusion des connaissances en ligne. Les équipes ont su s'adapter à cette situation inédite.

POINTS MARQUANTS 2020

Le réseau des chargés de diffusion en territoire est créé. Le réseau des partenaires externes de diffusion de la connaissance s'élargit.

Les webconférences sont particulièrement plébiscitées et enregistrent des participations record.

L'équi-meeting médiation et les journées sciences et innovations équine (JSIE), organisés en ligne, sont un succès.

L'outil de simulation «calcul de ration» est mis en ligne. Il permet d'aborder facilement les bases du rationnement équin.

Les vidéos courtes diffusent les messages techniques de façon plus percutante et moderne.

Le groupe Facebook «sciences et innovations équine» est créé et valorise les activités de R&D et de ses partenaires.



PERSPECTIVES 2021

Traduction en anglais et mise en ligne de 200 fiches équipédia.

Refonte de l'outil «Stats et Cartes».

Journées sciences et innovations équine à distance en mai, équi-meeting maréchalier en septembre au Haras national du Pin (sous réserve de conditions sanitaires favorables).

Nouveaux ouvrages : «Alain Laurieux, un photographe hors cadre» et «Travail à pied».



CHIFFRES CLÉS 2020



Info chevaux :

13,1 millions

de pages vues (+ 35% vs 2019)

-

Site internet Connaissances :

2,6 millions

pages vues (+12% vs 2019)

-

Fiches techniques équipédia :

2,1 millions

de pages vues (+16% vs 2019),
860 fiches techniques



Newsletter Avoir un cheval :

30 366 abonnés

(+1,5% vs 2019)



Webconférences :

103 participants

en direct en moyenne contre 52 en 2019

21 000 inscrits (+75% vs 2019)

7 700 participants (+111% vs 2019)

75 webconférences diffusées



équi-meeting médiation :

1,5 jours

256 participants

-

Journées sciences et innovation équine (JSIE) :

1 jour

463 participants



Librairie :

3 300 ouvrages

vendus



© Terricole lombricompost

DÉLÉGATION TERRITORIALE OUEST

VAL'FUMIER EN TERRITOIRE, UN ACCÉLÉRATEUR D'ÉCHANGES ET DE PARTENARIATS

En 2020, le programme Val'Fumier s'est décliné sur trois territoires expérimentaux : Normandie, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire-Centre Val de Loire, grâce au financement du conseil scientifique de la filière équine et du fonds Eperon.

En Pays de la Loire-Centre Val de Loire, la dynamique a été portée par une gouvernance territoriale mêlant l'IFCE et ses partenaires régionaux. 113 entretiens ont été conduits en face à face, auprès d'établissements hippiques représentatifs et de 30 entreprises issues des filières de valorisation des effluents.

Avec le concours de la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, la mise en place d'une plateforme digitale de mise en relation associant le monde agricole, notamment céréalier, et la filière équine sera, en 2021, une suite concrète à cette collaboration. Une série de journées d'information à destination de groupes d'agriculteurs viendra compléter le dispositif de services en direction de la filière équine locale.



© IFCE

DÉLÉGATION TERRITORIALE NOUVELLE-AQUITAINE

AMÉLIORER LE TRANSFERT D'INFORMATIONS ET LA DIFFUSION DE CONNAISSANCES AUPRÈS DES ENSEIGNANTS DE LA FILIÈRE ÉQUINE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Les enseignants de la filière équine ont été réunis pendant 2 jours en février 2020 à Pampadour. Le programme visait à mieux connaître les acteurs de la filière et les différents outils du réseau Equin, dispositif de suivi de 128 exploitations équines par 16 conseillers. Les participants ont travaillé sur les références technico-économiques via des exercices pratiques et ont utilisé des outils permettant d'analyser le fonctionnement d'une exploitation (diagnostic exploitation, cas concrets). Lors de ces journées techniques, l'élaboration d'outils adaptés à la formation des élèves a également été traitée.

Ce projet, mené par le conseil des équidés Nouvelle-Aquitaine, l'IDELE, la chambre d'agriculture et l'IFCE, a pour objectif de favoriser l'échange entre les enseignants de la filière et les instituts techniques. La DRAAF et la DRDJSCS en sont également partenaires.

DÉLÉGATION TERRITORIALE ARC MÉDITERRANÉEN

UN CHANTIER DE DÉBARDAGE ORIGINAL

Un chantier de débardage expérimental et collaboratif s'est déroulé en octobre 2020 dans le cadre d'un partenariat entre l'association nationale du cheval Castillonnais d'Ariège et des Pyrénées, l'IFCE et l'Office national des forêts. La multiplicité des acteurs et des chevaux, ainsi que leur complémentarité, en ont fait l'originalité.

Quatre meneurs, guidés par deux débardeurs professionnels, et leurs neuf équidés : Ardennais, Comtois, Mérens, Castillonnais et Ânes des Pyrénées, ont ainsi débusqué plus de 80 tonnes de bois en 4 jours. Comme les apprentis bucherons ou élus présents, ils ont pu mesurer les atouts des différentes races, et améliorer leur pratique de débardage, en respectant le confort et les capacités de travail de leurs équidés. Ces dernières, finement mesurées grâce à des capteurs, en complément du pointage des chevaux, complètent les objectifs et l'originalité de ce projet.

Former pour développer les compétences professionnelles

L'IFCE, fort d'une solide expérience dans la mise en place de pédagogie adaptée et orientée vers l'action, participe au développement des compétences des acteurs de la filière équine via la formation professionnelle continue.

Après le repositionnement de son offre de formation à destination des publics professionnels en 2019, l'IFCE s'est concentré sur le développement de l'individualisation des parcours et le découpage des formations en blocs de compétences.

POINTS MARQUANTS 2020

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS

Depuis deux ans, l'IFCE s'attache particulièrement à répondre aux besoins de montée en compétences exprimés par la filière et ses professionnels. L'IFCE a répondu à l'appel d'offre national d'OCAPIAT, nouvel organisme paritaire collecteur (OPCO) pour les salariés de la filière, dans six régions et sur 10 thématiques. L'IFCE a accompagné la prise en main des nouveaux outils administratifs mis en place par OCAPIAT par les différents acteurs (entreprises, salariés). Les confinements successifs ont limité la mise en place des sessions de formations, toutefois six actions ont pu être conduites sur 2020.

Cette réponse aux besoins peut également prendre la forme d'un accompagnement individuel (personne morale ou physique) et/ou collectif (réseau d'acteurs) à travers un appui en ingénierie de formation ou la mise en place d'action (ou de plan) de formation. Elle peut également se concrétiser par un partenariat, à l'image de celui mis en place sur le CAP sellier harnacheur avec le lycée agricole des Établières à La Roche-sur-Yon.

OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES FORMATIONS SUR LE SITE DE ROSIÈRES-AUX-SALINES

L'automne 2020 a marqué une forte évolution à Rosières-aux-Salines avec l'ouverture de deux nouvelles formations diplômantes : DEJEPS (entraîneur en CSO ou dressage) et certificat de spécialisation « utilisation et conduite d'attelage de chevaux ». Ces ouvertures sont le fruit d'une réflexion conjointe avec les représentants de la filière (conseil des chevaux, comité régional d'équitation, pôle hippique de Lorraine) et l'enseignement agricole dans le Grand Est.



IMPLICATION AU SEIN DE RESO'CUIR

Depuis 2019, l'IFCE est devenu membre du cluster RésO'Cuir, dont l'objectif principal est de mettre en réseau tous les acteurs de la filière cuir en Nouvelle Aquitaine (éleveurs, tanneries, abattoirs, selliers et maroquiniers). En 2020, l'IFCE a intégré l'animation d'un des six collèges « Recherche, Innovation, Formation » de ce réseau. L'assemblée générale du 28 novembre 2020 a abordé le projet filière excellence cuir Nouvelle-Aquitaine (FECNA).

LE PARTAGE DE CONNAISSANCE AU CŒUR DE LA JOURNÉE SPORT

Le 27 janvier 2020, le site de Saumur a accueilli quatre experts du haut-niveau de différentes disciplines et 250 participants de tous horizons pour la cinquième édition des journées sport et apprentissage, dont le sujet était la préparation mentale et l'accompagnement psychologique au service de la performance sportive :

Yannick Agnel : à 27 ans, l'ex nageur affiche l'un des plus beaux palmarès de la natation française. Il est désormais directeur sportif de « Mon Club eSport », un centre de formation pour les joueurs professionnels d'eSport, tout récemment créé.

Gwladys Nocera : une des meilleures golfeuses françaises, avec 14 tournois remportés. Elle a mis un terme à sa carrière sportive en 2018 et exerce désormais une nouvelle carrière dans le coaching.

Richard Ouvrard : accompagnateur et coach dans le sport de haut niveau. Il accompagne notamment l'équipe de France de handball.

Meriem Salmi : psychologue psychothérapeute depuis 33 ans, elle a été responsable du suivi psychologique à l'INSEP.



CONJUGUER DURABLEMENT SANTÉ ET PERFORMANCE POUR L'HOMME ET LE CHEVAL

Investissement, pédagogie et bien-être du cheval

Du côté de l'atelier de formation en sellerie-harnachement, chaque année, des professionnels de la sellerie présentent aux élèves les fondamentaux du saddle fitting. Afin d'approfondir cette démarche, l'équipe pédagogique a investi dans l'achat d'un topographe. Ce système, semblable à un poulpe, permet de prendre des mesures précises du dos du cheval. Ces dernières sont traitées dans un logiciel spécifique mis au point par le fabricant. Au total, une centaine de points sont enregistrés permettant ainsi de visualiser le dos en 3D et de fabriquer ensuite une selle sur mesure pour le dos de chaque cheval.

Sensibilisation au risque de TMS des selliers-harnacheurs

Géraldine Body (Université de Nantes) a mis au point des outils d'identification des variables potentiellement facteurs de risques de troubles musculo-squelettiques (TMS).

EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION ATTELAGE POUR LES ENSEIGNANTS

En 2020, l'IFCE a fait évoluer son offre de formation afin de la centrer sur les publics professionnels. Elle permet, entre autres, de proposer aux enseignants, spécialisés ou non en attelage, des formations professionnelles dédiées. Ces derniers peuvent ainsi développer leurs compétences en attelage pour proposer de nouvelles activités à leur clientèle.

En parallèle, les équipes ont œuvré à la réalisation de fiches pédagogiques à destination des enseignants. Ces fiches sont diffusées sous la forme d'un ouvrage et sont également mises à disposition en format numérique sur le site de l'IFCE dans l'encyclopédie équestre.

DES APPORTS COMPLÉMENTAIRES ENTRE TRADITION, SPORT ET COMPÉTITION AU SEIN D'UNE FORMATION CADRE NOIR

Une version de l'exécutive master entraîneur (EME) actualisée en 2020 permet une passerelle, avec l'INSEP, entre équitation de tradition française et sport de haut-niveau. Le partenariat avec l'école d'art équestre de Lisbonne permet d'approfondir la culture des élèves et des écuysers.

CERTIFICAT D'EXPERTISE PÉDAGOGIQUE

Les résultats des travaux de recherche dans le cadre de l'étude Fidel'Equestre, montrent que la demande de la clientèle évolue continuellement. Cela nécessite une adaptation de la pédagogie des enseignants prenant davantage en compte la personne et l'équidé et s'appuyant sur les dernières connaissances et outils disponibles.

L'IFCE a révisé la formation certificat de compétences spécifiques mis en place avec l'INSEP en 2016 afin de pouvoir proposer aux enseignants un apport de compétences pédagogiques en adéquation avec leur contexte de travail. Ainsi, le certificat d'expertise a vu le jour en 2020. Cette formation qualifiante s'articule autour de trois modules thématiques et de la préparation d'un rapport.



© IFCE



ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DES MESURES SANITAIRES LIÉES À LA CRISE DE LA COVID-19

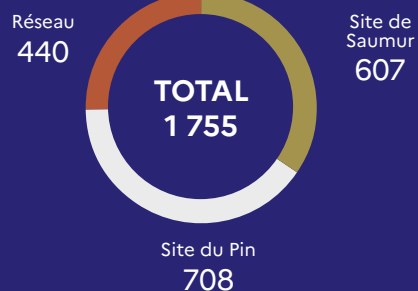
Le planning des formations diplômantes et qualifiantes a dû être adapté suite aux fermetures des centres de formation en mars 2020 et aux consignes sanitaires imposées. En tout, 97 sessions de formations courtes (formations d'une durée inférieure ou égale à 35h), toutes thématiques confondues, ont été annulées.

L'IFCE a néanmoins réussi à assurer les nombreuses certifications pour les stagiaires sortants, ainsi que les sélections pour les futurs. A partir du mois de septembre, ce sont plus de 200 stagiaires qui ont été accueillis sur l'ensemble des sites de formations.



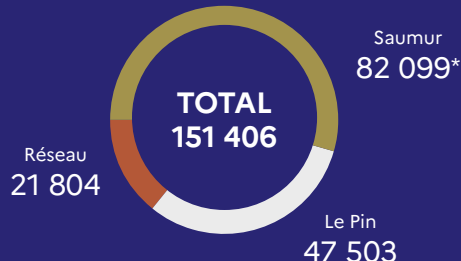
CHIFFRES CLÉS 2020

EFFECTIF STAGIAIRES 2020*



* un stagiaire est une personne physique ayant pu suivre plusieurs sessions de formation dans l'année

NOMBRE D'HEURES STAGIAIRES 2020 (RÉPARTITION)

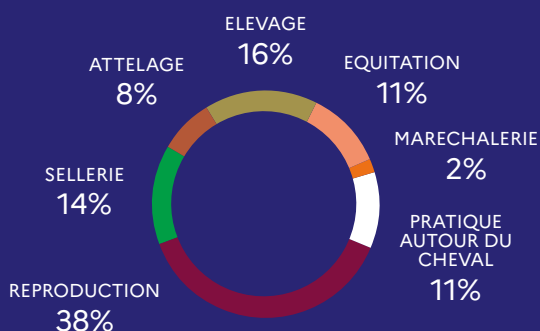


* dont 94% en formations longues (diplômantes, certifiantes ou qualifiantes)

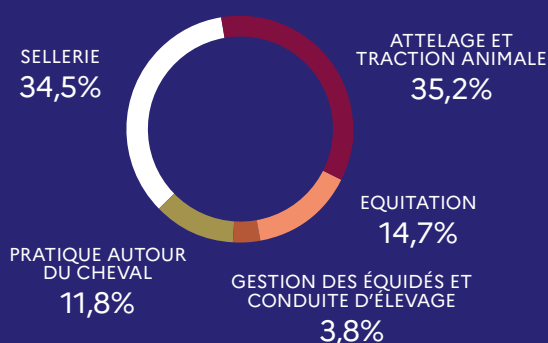
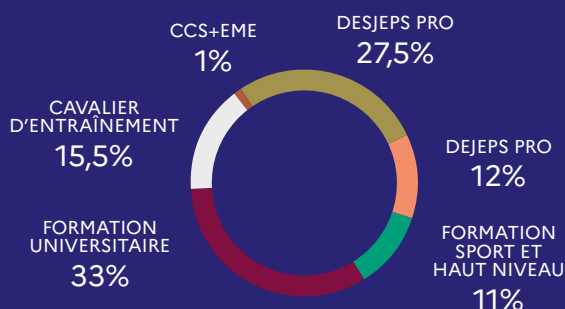


CHIFFRES CLÉS 2020

LE PIN, RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR THÉMATIQUE POUR L'ANNÉE 2020



SAUMUR RÉPARTITION DES STAGIAIRES EN FORMATION LONGUE À LA RENTRÉE 2020



RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE DES HEURES STAGIAIRES AU SEIN DU RÉSEAU

41% des heures stagiaires sont effectuées dans le cadre de mise à disposition de formateurs ou d'experts IFCE pour d'autres organismes de formation

59% des heures stagiaires sont effectuées dans le cadre de formation pour lesquelles l'IFCE est l'organisme de formation



PERSPECTIVES 2021

EVOLUTION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : EN ROUTE VERS QUALIOPi

La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a provoqué une nouvelle réforme de la formation professionnelle. À partir du 1^{er} janvier 2022, il faudra avoir décroché la certification Qualiopi, basée sur le référentiel national de certification qualité (RNCQ), pour continuer à bénéficier de financements paritaires et publics. L'IFCE a donc lancé un nouveau chantier autour de la démarche qualité, afin de demander une certification d'ici la rentrée 2021.

MULTIMODALITÉ

Dans une optique de modernisation de son appareil de formation, l'IFCE a retenu en 2020 la plateforme Sporteef, proposée par l'INSEP. Elle est, par ailleurs couplée à la plateforme « Canal Sport » qui permet de stocker, retravailler des vidéos pour les exploiter dans le cadre de formations multimodales.

Cet outil permettra également de nouveaux partenariats internationaux.

Afin de rendre nos formations plus attractives pour les apprenants, une étude de différents logiciels de création de contenu va débuter au premier trimestre 2021, avec Uzès pour site pilote, dans le cadre d'un accompagnement de la région Occitanie.

CONTINUITÉ DES ACTIONS DU RÉSEAU DES ÉCOLES EUROPÉENNES D'ÉQUITATION (RÉSEAU EEN)

L'assemblée générale du réseau des écoles européennes s'est finalement déroulée en visio-conférence le 22 décembre 2020.

Après une année test en 2019, le projet SPINE (formation européenne) a été validé par Erasmus en 2020. Suite à cette validation, l'équipe du réseau prépare le dossier de reconnaissance du diplôme d'entraîneur européen en 2021.

CONSTRUIRE L'AVENIR PROFESSIONNEL AVEC LA VAE ET LE BILAN DE COMPÉTENCES

Quête de sens dans la vie professionnelle, nécessité de réorienter sa carrière, ces questionnements et étapes de vie peuvent être accompagnés par le bilan de compétences.

Le taux de professionnels issus de reconversion est particulièrement important au sein de la filière équine. Le projet de l'IFCE est de construire, courant 2021, une offre destinée aux personnes souhaitant faire un point sur leur parcours professionnel, se reconvertir dans la filière, ou aux personnes désireuses ou contraintes de se réorienter au sein de la filière ou à l'extérieur.

Un groupe de travail a pour objectif de trouver la solution pour former des ressources humaines à cette démarche et développer la réponse de l'IFCE sur le volet de l'accompagnement courant 2021.



SITE DE POMPADOUR

LE DOMAINE DE CHIGNAC, SUPPORT DE FORMATION AU DU ETHOLOGIE

Depuis plus de 13 ans, la quinzaine d'étudiants du diplôme universitaire (DU) Ethologie du cheval (université de Rennes 1), passe une semaine au domaine de Chignac (Haras national de Pompadour). Ils y bénéficient de conditions optimales pour observer des juments suitées, des poulains et des groupes de jeunes chevaux, mais aussi le sevrage des poulains.

Séverine Henry, maître de conférences à l'université de Rennes 1 : «La formation étant destinée à des professionnels et des amateurs, les observations et expérimentations réalisées sur le site de Chignac, dans un contexte d'élevage classique, facilitent les questionnements des stagiaires par rapport à leurs propres pratiques et/ou plus globalement par rapport aux pratiques d'élevage dans la filière. Les échanges avec le responsable du site sont aussi particulièrement enrichissants pour mieux appréhender toutes les étapes de l'élevage et les contraintes socio-économiques de la filière.»

SITE DE SAUMUR

L'EXPERTISE CHEVAL POUR LES FUTURS VÉTÉRINAIRES OSTÉOPATHES

L'établissement ONIRIS (Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique) met en œuvre une formation délivrant un diplôme inter-écoles d'ostéopathie vétérinaire, portant sur toutes les espèces animales domestiques et cliniques. Les cinq modules dédiés à l'espèce équine sont organisés sur le site IFCE du Cadre noir de Saumur : des apports théoriques, de la pratique, mais aussi des cas cliniques.

Ce partenariat est possible grâce à la présence sur le site IFCE de Saumur d'une clinique vétérinaire de pointe, au sein de laquelle pratiquent notamment trois vétérinaires dont une ostéopathe, un dentiste et quatre maréchaux-ferrants. Le premier module s'est déroulé en novembre 2020.



© C. Nicolle

DÉLÉGATION TERRITORIALE ARC MÉDITERRANÉEN

2020, L'IFCE AU SERVICE DES ARTISTES ÉQUESTRES

Une formation d'excellence au service des artistes équestres voit le jour sous le pilotage de l'IFCE, en association avec des partenaires sportifs, culturels et soutenue par un programme européen (LEADER) en territoire. Elle est l'aboutissement d'un processus de recherche, mené par un laboratoire universitaire de Montpellier – LIRDEF, basé sur l'analyse même de l'activité, des projets, des préoccupations et des processus d'apprentissage des acteurs.

Ce projet a permis la mise en place d'un parcours de formation novateur, basé sur le projet de création individuel et/ou collectif de chaque artiste, en lien avec son environnement. Des regroupements sur le site du Haras national d'Uzès, des temps individualisés, un suivi à distance personnalisé, rythment le cours de la formation.

L'accompagnement à la professionnalisation des artistes équestres est au cœur de ce projet, et concourt à la performance économique de l'entreprise d'art équestre et à la préservation de ses emplois.



© A. Emo

© IFCE

Valoriser le patrimoine équestre français

L'organisation de la valorisation des patrimoines de l'IFCE, au bénéfice des acteurs de la filière équine et du public, est un des dix projets transverses de l'établissement. Mentionné explicitement parmi les objectifs stratégiques du COP 2018-2022, l'IFCE s'assure ainsi que la filière et ses ayants droit pluriels peuvent bénéficier de toutes ces richesses. Il s'agit notamment de préserver et de transmettre l'héritage culturel et patrimonial issu du Cadre noir et des Haras nationaux. Ainsi, l'établissement joue un rôle majeur dans la diffusion et le rayonnement de ces patrimoines, matériels comme immatériels, dont l'Équitation de tradition française, inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Si la crise sanitaire de 2020 a fortement impacté l'activité du Cadre noir et les projets de valorisation du patrimoine en général, la mission a néanmoins pu s'exercer au travers de nombreuses actions.

MÉDIATISATION, RAYONNEMENT, NOTORIÉTÉ

Malgré le contexte particulier en 2020, le Cadre noir a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique et a pu mener un bon nombre d'actions pour assurer son rayonnement et accroître sa notoriété. Fait majeur de l'année: contraint de déprogrammer certains de ses spectacles durant cette année 2020 et afin de continuer à pouvoir faire rayonner et diffuser l'Équitation de tradition française vers le grand public, le Cadre noir a mis en ligne gratuitement son spectacle «Au cœur du Grand Manège» durant 15 jours en avril et 10 jours en décembre 2020. Près de 50 000 personnes ont visionné le spectacle en ligne, ce qui comble la perte de spectateurs physiques liée à l'annulation des galas hors de Saumur, mais pas la perte de recettes.



© F. Charpentier



CHIFFRES CLÉS 2020



Des reportages et documentaires marquants :

"Les Trésors du Patrimoine équestre"

sur France 5, le téléthon sur France 2

-

La réalisation et la diffusion du film

"L'Esprit du Cadre"

sur les valeurs du Cadre noir et de l'Équitation de tradition française, financé par le mécénat



670

articles de presse (tous médias) pour un équivalent d'achat d'espace de

2,2 M€



Un taux de recommandation de la marque à plus de

60%

(la moyenne de recommandation des marques se situant entre 20 et 30%)



Une communauté digitale sur les médias sociaux qui a dépassé les

125 000 fans

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES ET ACTIVITÉ TOURISTIQUE DU CADRE NOIR DE SAUMUR

POINTS MARQUANTS 2020

ACTIVITÉ À SAUMUR

2020 est une année marquée par la crise sanitaire liée à la Covid 19. Cette situation a conduit à la fermeture au public du site de Saumur durant quatre mois, ainsi qu'à l'annulation d'une bonne partie des événements du Cadre noir.

- 5 mois d'ouverture restreinte au public au lieu de 9 mois complets habituellement.
- Restriction des jauges de visites et d'accueil du Grand Manège (entre 1 000 et 1 400 places au lieu de 1 700).
- Annulation de 6 dates de gala et de 9 dates de matinales.
- Baisse de fréquentation ressentie essentiellement sur les groupes et les étrangers, le public individuel a fréquenté presque normalement les périodes de vacances scolaires.
- Fréquentation quasi exclusive d'individuels locaux.
- Bon maintien du taux de remplissage des galas et des matinales dans le respect des règles sanitaires.

ACTIVITÉ HORS LES MURS

Le contexte sanitaire a conduit à l'annulation de tous les déplacements du Cadre noir prévus en 2020 :

- Le gala à Amnéville du mois d'avril, reporté une première fois en fin d'année 2020, puis une deuxième fois en 2022.
- Le gala de Clermont-Ferrand en décembre, reporté également en 2022.
- Une présentation prévue à Paris, dans le cadre de la mise en œuvre de la Mission française pour la culture équestre.
- Une présentation à Versailles, dans le cadre de la semaine de la Croatie.



ORGANISATION DES CHEVAUX PENDANT LE CONFINEMENT

Alors que de nombreux chevaux de formation ont été mis au pré, les chevaux de gala ont maintenu un entraînement allégé. En effet, leur rythme étant équivalent à celui d'un athlète, il était indispensable de ne pas le rompre totalement. Seuls quelques jeunes chevaux de 4 ans ont été mis au pré durant cette période.



© B. Lemaire



PERSPECTIVES 2021

Même si des dates ont été arrêtées, la programmation de la saison 2021 à Saumur s'envisage dans un contexte incertain. Aucun déplacement hors les murs n'est prévu en grande formation. Des présentations en format réduit pourront se tenir selon l'évolution des protocoles sanitaires.



CHIFFRES CLÉS 2020



5 mois

d'ouverture au public au lieu de 9

21 dates

15 matinales et 6 galas à Saumur
(au lieu de 24 et 12 prévues)

Toutes les dates

de galas hors Saumur ont été annulées
(8 dates prévues)



Nombre de spectateurs à Saumur
(galas + matinales) :

18 746

(45 440 en 2019)

Nombre de spectateurs hors Saumur
(mise en ligne gratuite du spectacle) :

50 000

(environ 60 000 spectateurs
physiques en 2019)

Taux de remplissage des galas :

88%

(92% en 2019)

Taux de remplissage des matinales :

69%

(64% en 2019)

Nombre de visiteurs du site de Saumur :

22 526

(51 023 en 2019 soit -56%)



Chiffre d'affaires billetterie :

553 542 € HT

(1 370 109 € HT en 2019 soit -60%)

Chiffre d'affaires boutique :

154 178 € HT

(334 580 € HT en 2019 soit -54%)

Chiffre d'affaires total :

707 720 € HT

(1 830 928 € HT en 2019 soit -61%)

DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT ET DES PARTENARIATS

POINTS MARQUANTS 2020

MÉCÉNAT

Le contexte sanitaire en 2020 n'a pas été un terrain favorable au déploiement du mécénat culturel. L'IFCE a volontairement choisi de ne pas engager de démarche de recherche de nouveaux mécènes. Néanmoins, quelques actions ont pu être menées et ont permis de récolter des fonds :

L'opération « Parrainer un cheval » a récolté 8 800€ (12 000€ en 2019). Le don moyen est passé de 50€ en 2019 à 65€ en 2020.

L'association « Mécènes et Loire » a souhaité soutenir le projet « Showroom du Cadre noir » en attribuant la somme de 10 000€.

Les amis du Cadre noir ont financé pour 4 000€ la rénovation des costumes du tableau historique du gala.

Après avoir formulé une nouvelle demande de rescrit fiscal pour élargir la reconnaissance d'intérêt général à l'ensemble du patrimoine équestre français détenu par l'IFCE, l'établissement a obtenu un avis favorable des services fiscaux. L'IFCE dispose donc désormais de trois rescrits fiscaux pour l'aider dans sa démarche de recherche de mécènes : un pour la valorisation de l'Équitation de tradition française, un pour l'accompagnement des athlètes para-dressage vers les grandes échéances sportives internationales et un pour la valorisation de son patrimoine équestre. Ce nouveau rescrit a permis d'identifier un certain nombre de nouveaux projets en territoire concernant notamment le patrimoine des Haras nationaux.

PARTENARIATS COMMERCIAUX

Afin de satisfaire ses préoccupations en matière de confort et de bien-être de ses chevaux, le Cadre noir avait signé fin 2019 un partenariat avec les laboratoires Audevard et sa marque Ravene. L'année 2020 a permis le déploiement des actions de communication afin de valoriser ce partenariat et chacune des trois marques concernées.



PERSPECTIVES 2021

MÉCÉNAT

2021 permettra de concrétiser le projet de mécénat initié en 2019 avec Sandra Biloé, créatrice de haute joaillerie à Monaco, pour la création d'un bijou dont une partie des bénéfices des ventes sera reversée au Cadre noir. Une convention de partenariat devrait également être signée avec la créatrice la nommant « Ambassadrice du Cadre noir », afin qu'elle contribue à faire rayonner la marque Cadre noir dans son réseau.

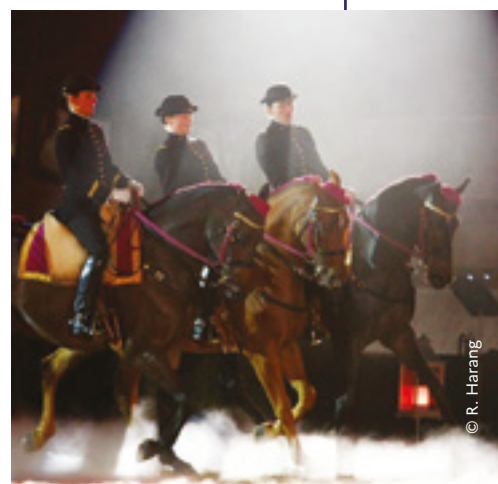
Plusieurs projets ont été identifiés et seront proposés pour du mécénat en 2021 :

- | La fabrication de 15 selles à piquer (selles uniques, représentatives du Cadre noir) incluant une action de transmission des savoirs par la formation.
- | La rénovation des véhicules hippomobiles et des harnais du Haras de Vendée.
- | La valorisation du patrimoine hippomobile à Saumur.
- | La rénovation des véhicules hippomobiles du Haras national d'Uzès.

Les projets autour du para-dressage et l'opération « Parrainer un cheval » se poursuivent également.

Le travail de prospection va se poursuivre afin d'élargir le nombre de membres du cercle des mécènes. Une campagne de financement participatif pour récolter des fonds pour le projet de rénovation des selles à piquer va être menée.

Les projets identifiés en 2020 en territoire dans le cadre du nouveau rescrit fiscal seront déployés et portés par chacun des territoires.



TRANSMISSION ET DIFFUSION

POINTS MARQUANTS 2020

De nombreuses publications ont été réalisées :

Création et mise en ligne d'un « Rendez-vous culturel » avec la parution, deux fois par mois, d'une publication sur les réseaux sociaux sur le thème de l'histoire, du patrimoine ou de la culture équestre.

Rédaction d'un article sur l'histoire du Cadre noir dans l'encyclopédie en ligne équipédia.

Edition du tome 2 des « Passeurs », ouvrage sur la mémoire des écuyers du Cadre noir.

D'autres actions ont également été menées :

Le fonds d'archives a été complété par l'achat de livres anciens sur les règlements de cavalerie.

Mise à jour du référencement des espaces documentaires de l'IFCE dans le catalogue collectif de France de la Bibliothèque nationale de France.

Intégration d'une première partie du fonds d'archives de la médiathèque du Cadre noir au portail documentaire en ligne de l'IFCE.

Création d'une newsletter destinée aux coordinateurs des formations IFCE sur la préparation physique et mentale du cavalier et sur l'enseignement sportif et équestre.

Présentation, par l'écuyer en chef, d'une communication sur l'héritage militaire et civil de l'équitation perpétuée au Cadre noir, à l'occasion de la Journée des patrimoines du cheval à Fontainebleau en octobre 2020.

Dépôt d'une candidature pour le projet de numérisation lancé par la Bibliothèque nationale de France avec l'Université Paris-Sud et le Musée national du sport, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Enfin, la médiathèque du Cadre noir a reçu en don le fonds d'archives de Jean-Claude Racinet de la part de l'auteur Jean-Louis Gouraud.



PERSPECTIVES 2021

Plusieurs projets devraient voir le jour en 2021 :

Publication des souvenirs équestres du Général Wattel.

Publication du tome 3 de l'ouvrage « Les Passeurs, mémoire orale des écuyers du Cadre noir ».

Réflexion sur la politique documentaire des médiathèques de l'IFCE.

Inscription des fonds d'archives de la médiathèque du Cadre noir au catalogue collectif de France de la Bibliothèque nationale de France (meilleure visibilité au niveau national).

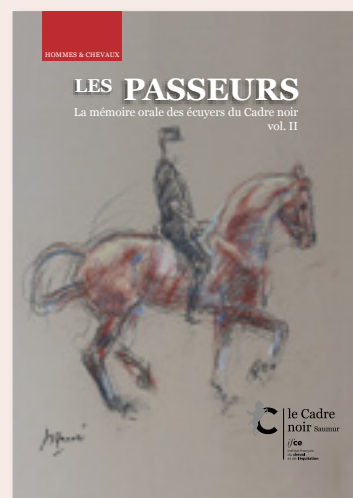
Communication sur l'écriture de la pratique équestre à la Journée d'étude sur « Les Sources du geste », en mai 2021 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LES PASSEURS – MÉMOIRE ORALE DES ÉCUYERS DU CADRE NOIR

Le deuxième volume du projet « Les Passeurs - mémoire orale des écuyers du Cadre noir » est paru en décembre 2020.

Lancé en 2018, ce projet souhaite préserver et mettre en lumière le patrimoine équestre du Cadre noir de Saumur, mais également participer à la valorisation et à la transmission de l'Équitation de tradition française, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2011.

Dans la même démarche que le premier tome, d'anciens écuyers ont témoigné de leur parcours équestre, de leur vie au Cadre noir et de leur vision de l'Équitation de tradition française et du cheval. Ces propos recueillis, enrichis de photographies et de vidéos, sont une autre manière de revivre l'histoire du Cadre noir de Saumur. La lecture de ces deux ouvrages permet aussi de mieux comprendre les rapports qui unissent l'être humain au cheval, qui font de l'équitation de tradition française un patrimoine vivant à part entière. Des confidences rares, émouvantes, parfois intimes.



VALORISATION DE L'EQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE ET DE SON INSCRIPTION À L'UNESCO

POINTS MARQUANTS 2020

LA VALORISATION DU PATRIMOINE INSCRITE DANS LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2020 a permis de finaliser l'élaboration de plus de dix programmes d'actions parmi lesquels on peut mentionner :

- Créer et animer un réseau des collectivités et privés propriétaires et/ou gérants de sites historiques des Haras nationaux pour échanger et accompagner une valorisation patrimoniale dynamique.
- Inventorier et valoriser le patrimoine iconographique de l'IFCE.
- Créer des contenus patrimoniaux et les promouvoir via l'événementiel et le numérique.
- Intégrer l'Équitation de tradition française aux divers cursus de formation.

LE PATRIMOINE HIPPOMOBILE

Quelques belles actions précédemment engagées en faveur du patrimoine hippomobile matériel et immatériel ont été réalisées en 2020 :

- Les 100 voitures remisées à Vers-Pont-du-Gard étant menacées par des attaques d'insectes, des diagnostics et préconisations ont conduit à organiser en 2020 un traitement par fumigation de l'ensemble. Il s'agit du plus gros chantier de ce type jamais réalisé en France.
- Fort de cette expertise en matière de conservation patrimoniale, l'IFCE propose désormais une méthodologie éprouvée à ses partenaires, notamment Bouvet Ladubay pour la collection hippomobile de Saumur, Equivalence-Haras national de Cluny, ou encore les nouveaux propriétaires/gérants de sites Haras nationaux.

UNE VALORISATION MENÉE EN PARTENARIAT

L'IFCE participe à la Mission française pour la culture équestre, dont l'objectif est le suivi de l'inscription de l'Équitation de tradition française sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO ainsi que, plus largement, la promotion de l'équitation française et la culture équestre.



PERSPECTIVES 2021

Certains programmes d'actions identifiés dans le projet d'établissement seront mis en œuvre dès 2021, comme par exemple la diffusion en ligne des galas du Cadre noir, l'inventaire du fonds patrimonial de l'établissement, ou encore l'édition d'ouvrages de vulgarisation.

Concernant le patrimoine hippomobile, des travaux de charronnage seront réalisés en 2021 et 2022 pour 50 de ces 100 voitures anciennes.

Les travaux débutés en 2020 avec le LIRDEF de Montpellier permettront en 2021 :

- D'échanger avec les acteurs de la filière attelage sous forme de tables rondes sur les pratiques d'attelage de tradition.
- De travailler sur des modules de formation à destination des professionnels de la filière.
- D'intégrer la dimension patrimoniale du menage de tradition (méthode Achenbach).

Enfin, 2021 sera une année importante pour la valorisation de l'Équitation de tradition française puisqu'elle marquera les 10 ans de son inscription à l'UNESCO. L'IFCE travaillera conjointement avec la Mission française pour la culture équestre à l'élaboration du bilan des actions menées au cours de ces dix années, afin que l'UNESCO puisse décider du maintien de cette inscription sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.



SITE D'UZÈS

ECHANGES AUTOUR DE L'ATTELAGE DE TRADITION AU SEIN DES HARAS NATIONAUX

Octobre 2020 : la remise à voitures hippomobiles anciennes d'Uzès est transformée en studio de tournage. Elle est le lieu de la restitution filmée du processus de recherche

Attelage de tradition (ATTRAD), initié en 2019 par l'IFCE et mené par le LIRDEF (laboratoire de recherche-Montpellier).

Cette démarche d'observations, de questionnements, d'explicitations, de captures d'images, apporte des résultats concrets sur la compréhension des pratiques de menage et des différences au sein des pratiques attelées des voitures anciennes dans les Haras nationaux. Au final, nous disposons d'un film de 2h30, base d'échange avec les acteurs de la filière autour de l'attelage de tradition.

Dès 2021, des tables rondes et débats seront organisés pour partager et échanger autour des différentes méthodes et ainsi contribuer, d'une part à la définition de modules de formation et, d'autre part, à la préservation de ce patrimoine hippomobile immatériel.

Assurer l'expertise réglementaire et l'accompagnement à la filière

ACCOMPAGNER LA FILIÈRE DURANT LA CRISE SANITAIRE

POINTS MARQUANTS 2020

PROTOCOLES DE CONTINUITÉ OU DE REPRISE D'ACTIVITÉ

Lors des deux confinements de printemps et d'automne, la priorité a été mise sur l'accompagnement au redémarrage des activités professionnelles arrêtées. Les services de l'IFCE ont participé à de nombreuses réunions de gestion de la crise, en collaboration avec les ministères et les acteurs socioprofessionnels. Les protocoles rapidement mis en œuvre ont contribué à la poursuite de l'activité de reproduction (monte), limitant de fait l'impact sur l'élevage français. La fiabilité des procédures SIRE dématérialisées a permis à ces protocoles de fonctionner.

Les services de l'IFCE ont également été mis à contribution pour permettre la poursuite des activités de contrôle de performances des organismes de sélection français (concours d'élevage) et ont participé à la conception de solutions alternatives pour garantir la diversité génétique (approbations provisoires, commissions d'agrément en distanciel).

Dès la sortie du premier confinement et à l'occasion du second, les protocoles mis en œuvre avec les sociétés mères ont permis la poursuite, tout d'abord des activités de courses et d'élevage, puis des activités sportives, dans un souci constant du respect des objectifs sanitaires.

AIDE AUX ACTIVITÉS HIPPIQUES

Les deux confinements ont entraîné des pertes considérables pour la filière équine. L'IFCE a réalisé une 1^{ère} étude d'impact pour éclairer les pouvoirs publics dans le calibrage des moyens à mettre en œuvre. Ainsi, une aide exceptionnelle à destination des centres équestres a été décidée par l'Etat. La gestion de cette aide a été confiée à l'IFCE : la réactivité des équipes a permis de développer une plateforme informatique de demande d'aide, d'assurer l'assistance aux demandeurs, les contrôles, et la mise en paiement. L'efficacité dans le traitement a été renforcée par la présence en territoire d'agents IFCE qui ont pu réaliser les contrôles nécessaires, dans un temps record, en s'appuyant sur sa base de données SIRE (gestion des animaux, des lieux de détention, des propriétaires).

La mise en œuvre d'une seconde vague d'aide, elle aussi gérée par l'IFCE, a été décidée en fin d'année pour les secteurs des sports et loisirs équestres, de la médiation et des chevaux de trait.

Un rapport «point d'étape» du comité de filière a également été rendu en fin d'année pour analyser les contrecoups de la crise sur la filière équine en 2020 et apporter un éclairage sur des scénarii possibles.

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

L'IFCE a poursuivi sa veille réglementaire et ses actions auprès de la Commission Européenne (PAC 2021-2027, Loi de santé animale). Grâce à son comité de filière et via ses réseaux, l'IFCE a été force de proposition sur des sujets d'avenir tels que les atouts verts du cheval. Il a également porté plusieurs contributions, au nom de la filière, par le biais de rapports ou de notes, remis au ministère de l'agriculture et de l'alimentation puis transmises au niveau européen.



CHIFFRES CLÉS 2020 AIDE AUX CENTRES ÉQUESTRES

 **5 490** demandes d'aides effectuées

 **13 448 760 €** versés

 **12 181** consultations du questionnaire

 **112 091** équidés concernés

 **120 €** par équidé

 **92%** affiliés FFE



PERSPECTIVES 2021

Cette crise n'étant à ce jour pas terminée, l'IFCE continue à travailler avec ses partenaires sur l'évolution des pratiques et à la sécurisation des activités vis-à-vis de la COVID-19.

L'accompagnement des associations nationales de race en sera d'autant plus important. L'objectif consistera à les aider à trouver des solutions innovantes pour dématérialiser un maximum de procédures. Ces nouveaux usages ne pourront néanmoins pas se substituer aux concours d'élevage en présentiel. Ils constituent le seul moyen d'assurer des conditions correctes de jugement ainsi qu'une réelle équité entre les participants.

ADAPTER LES SERVICES D'ÉQUI-RESSOURCES À LA CONJONCTURE

POINTS MARQUANTS 2020

Acteur incontournable du territoire, le service équi-ressources de l'IFCE est accompagné pour trois ans dans le cadre du contrat d'objectifs de la région Normandie.

Dans un souci d'adapter sa communication, de nouveaux supports ont été lancés : une série de dix podcast « Le cheval ? Des métiers » avec des professionnels de la filière et des webséries « Team équi-ressources », pour présenter les coulisses de ce service. Par ailleurs, des journées découvertes ont été initiées en 2020, en partenariat avec des structures équestres et hippiques régionales.

Deux rapports emploi-formation (national et Normandie) et une étude prospective sur le secteur de la sellerie ont été publiés en 2020.

La baisse drastique des recrutements en 2020, conjoncturelle à cause de la COVID-19, mais aussi structurelle du fait d'une baisse de l'attractivité des métiers proposés par la filière, est le souci commun des conseillers équi-ressources et des acteurs socioprofessionnels.



PERSPECTIVES 2021

L'année sera marquée par la mise en ligne de la plate-forme de mise en relation des professionnels indépendants et le développement à l'international, avec un service d'accompagnement dans la réalisation d'une candidature en anglais.

Des jeux « sérieux » en ligne permettront de s'adapter aux salons virtuels et aux animations individualisées : Qui est-ce ? Escape game, Quizz métier...



CHIFFRES CLÉS 2020

2 777 offres emploi terrain (3 196 en 2019) **253** offres HC (329 en 2019)
Soit un total de **3030** offres d'emploi (3 525 en 2019)

157 offres de stage terrain (247 en 2019) **103** offres de stage HC (140 en 2019)
Soit un total de **260** offres de stage (387 en 2019)

208 offres d'emploi et **33** offres de stage annulées en raison de la crise sanitaire

GARDER LE LIEN AVEC NOS PARTENAIRES INTERNATIONAUX

POINTS MARQUANTS 2020

Année en demi-teinte, 2020 a permis de conforter les partenariats avec la Corée du Sud en particulier et d'initier de nouveaux partenariats (Russie, Turkménistan, entre autres).

Déjà intégré à plusieurs réseaux d'influence comme le Whirdec (World Horse Identification, Registration And Data Exchange Committee) ou l'EAAP (European Federation of Animal Science), l'IFCE renforce sa présence auprès des acteurs européens. Nous assurons désormais la coordination de l'EHN (European Horse Network), véritable comité de filière équine européen, basé à Bruxelles et en lien étroit avec les députés européens.



PERSPECTIVES 2021

Année olympique décalée, 2021 sera, nous l'espérons, l'année du renouveau et de la reprise des échanges européens et internationaux.

Les équipes sont prêtes à relever ce challenge.

COMMISSION GÉNÉTIQUE EQUINE ET ASINE

Suite à la suppression de la commission nationale d'amélioration génétique (CNAG) et le souhait de l'État de conserver une instance de concertation, l'IFCE a été désigné pour animer et organiser la commission génétique équine et asine. Notons la présence d'un agent de l'IFCE parmi les membres de la commission génétique inter-espèces, animée par FranceAgriMer.



PERSPECTIVES 2021

La composition de la commission génétique équine et asine est en cours. La commission aura notamment pour mission d'effectuer un travail collaboratif sur des sujets techniques ou réglementaires en lien avec la génétique des équidés (exemples : Banque ADN, changement de technologie pour la certification des origines, textes français en application du règlement zootechnique européen).



DÉLÉGATION TERRITORIALE OUEST

LA REPRISE À HUIS-CLOS DES ÉPREUVES SHF EN RÉGION : REGARDS CROISÉS

L'IFCE a accompagné la société de concours hippique de Lamballe lors de la relance des épreuves SHF du 2 au 4 juin 2020. Pour répondre aux enjeux sanitaires et économiques pour la filière, les organisateurs se sont mobilisés pour mettre en œuvre les conditions définies par le protocole (par exemple : masques, gel, système de comptage).

Noël MARECHAL, trésorier de l'association : « C'était la première édition des épreuves SHF en Bretagne après le confinement. On a compté près de 925 engagés. Il était primordial que nous puissions démontrer notre capacité à organiser un tel rassemblement, dans le respect de toutes les règles sanitaires et répondre à la forte attente des professionnels. La présence de l'IFCE a contribué au respect des consignes. »

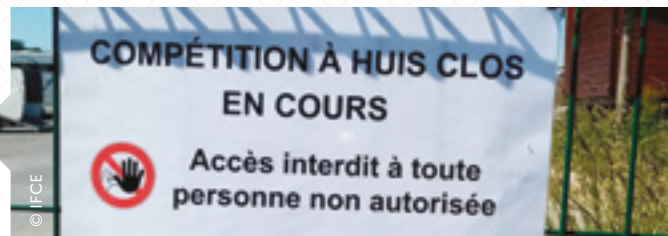
Frédéric BINOT, contrôleur IFCE : « Notre rôle a consisté à échanger en amont, à apporter des observations objectives et constructives sur place et enfin à produire un rapport sur la bonne application du protocole sanitaire à destination de la SHF. »

DÉLÉGATION TERRITORIALE EST

COHÉSION DES TECHNICIENS DE LA FILIÈRE DANS LE GRAND EST

A l'initiative de l'IFCE, une journée d'échanges a été organisée regroupant : le comité régional d'équitation, la chambre régionale d'agriculture, le conseil des chevaux, la fédération régionale des courses hippiques, la région, le pôle hippique de Lorraine et l'IFCE.

Au programme : une matinée de présentation des organismes et de travail sur divers projets transversaux et un après-midi « team-building ». Cette cohésion renforcée ne pourra être que bénéfique pour la filière cheval dans le Grand-Est.



DÉLÉGATION TERRITORIALE NORD-OUEST

UN PLAN DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DES CHEVAUX DE TRAIT EN HAUTS DE FRANCE

Afin de préserver les races locales, la région, le conseil des chevaux, le centre régional de ressources et de génétique et l'IFCE, accompagnent les syndicats de race boulonnais et traits du Nord.

L'IFCE apporte son aide pour réaliser un observatoire permettant de suivre l'évolution des équidés : poulains, juments, étalons. En 2020, nous avons recensé les prestataires de chevaux de trait et les avons enquêté pour connaître leurs facteurs de réussite et les freins au développement de leur activité. Nous avons ensuite élaboré un plan d'actions qui sera décliné en 2021 : constitution d'un annuaire des prestataires facilitant leur promotion, mise en réseau, adaptation de formations aux besoins, appui et conseil au développement, promotion via des événements dans chaque département.



Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés

Par temps de crise, la centralisation des informations et de l'expertise relative à la traçabilité des équidés, de leurs propriétaires et détenteurs, est plus que jamais un atout majeur pour la filière. Le système d'information relatif aux équidés (SIRE) et les équipes du contrôle et de l'identification de terrain ont ainsi montré leur rôle essentiel au service des acteurs durement impactés cette année.

LE SIRE, UN SERVICE PUBLIC ATTENTIF AUX BESOINS DE LA FILIÈRE

UN SERVICE CENTRALISÉ ESSENTIEL EN TEMPS DE CRISE

La covid-19 et les vagues d'actes de cruauté envers les équidés sont deux crises majeures qui ont mis en exergue, auprès des détenteurs et propriétaires d'équidés, l'importance d'être en règle dans leurs démarches SIRE.

POINTS MARQUANTS 2020

Qu'il s'agisse d'attester de la propriété d'un cheval, ou de son lieu de détention pour aller s'en occuper en plein confinement, recevoir des aides de l'état, ou bénéficier d'actions de prévention de la gendarmerie nationale contre les actes de cruauté ; les données enregistrées dans le fichier central des équidés SIRE sont le support privilégié des services officiels.

Face aux attaques inexplicables envers les équidés, le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a décidé de mettre en place un numéro vert destiné aux détenteurs d'équidés. Cette mission a été confiée à l'IFCE, seul opérateur public de la filière cheval, pour l'expertise des équipes SIRE formées à l'accueil téléphonique et fortement liées au monde équin.



PERSPECTIVES 2021

Si chacun est dans l'espoir d'une amélioration des différentes situations de crise traversées, l'IFCE se tiendra vigilant afin d'être en mesure de répondre rapidement aux demandes de la filière. L'information des détenteurs et propriétaires d'équidés va se poursuivre afin de disposer d'une base de données la plus à jour possible.



CHIFFRES CLÉS 2020



Zoom Covid-19 du 17 mars au 11 mai 2020
(vs même période 2019)

+ 72%
mails traités

+ 276%
messages réseaux sociaux

Baisse des démarches liées à la
baisse d'activité globale filière :

- 40%
changement de propriété

- 11%
création de compte Internet
(moins de nouveaux
utilisateurs)

Augmentation des
démarches non
reportables, directement
liées à la situation :

+ 6%
demande de cartes de
saillie

+ 43%
déclaration de
naissances

+ 186%
déclaration du lieu de
détention



Zoom
numéro vert

1 213
appels reçus sur
le n° vert actes
de cruauté

4 minutes
de conversation/appel

LIMITER L'IMPACT DES CONFINEMENTS

Les mesures sanitaires pour endiguer la crise sanitaire de la Covid-19 ont fortement impacté les services SIRE.

POINTS MARQUANTS 2020

Au printemps, le SIRE a dû fermer ses bureaux. Les équipes se sont fortement mobilisées afin de poursuivre les activités possibles à distance et répondre aux besoins des activités maintenues dans la filière équine.

Inévitablement, le délai de traitement de certaines démarches s'est trouvé impacté à la reprise. Des renforts et de l'entraide entre les services ont été déployés pour rattraper les retards. La crise sanitaire s'est poursuivie, mais sans interruption des missions, et des solutions pour optimiser le travail à distance, lorsque celui-ci était possible, ont été trouvées.

CONTINUER À SE MODERNISER TOUT EN CONSERVANT DE LA PROXIMITÉ

La limitation des contacts et des déplacements a mis en avant l'importance de la dématérialisation des services, tout en gardant le lien avec les clients.

POINTS MARQUANTS 2020

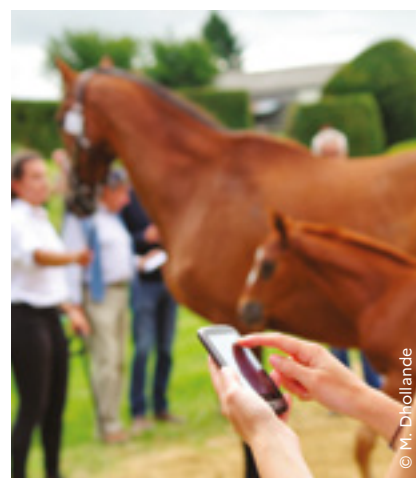
La situation a favorisé l'utilisation des démarches en ligne et implique de poursuivre les efforts pour faciliter et accompagner la transition vers des outils numériques. Une augmentation des démarches nécessaires durant les périodes de crise a été constatée, mais la baisse d'activité de la filière s'est fait sentir sur le reste des démarches.

Les évolutions réglementaires se poursuivent et l'IFCE est resté très impliqué dans le suivi de ces textes et l'adaptation des outils et des procédures SIRE à ces changements.



PERSPECTIVES 2021

Cette crise sanitaire s'inscrivant dans la durée, les équipes poursuivent la mise en place de nouvelles procédures ou d'aménagements organisationnels.



PERSPECTIVES 2021

Afin de répondre à la commande de l'Etat de dématérialisation des démarches et à la demande du comité SIRE, la demande de cartes de saillie pour les étalonniers devient obligatoire en ligne. Pour les éleveurs, c'est la déclaration de naissance qui sera obligatoire par internet, ainsi que la gestion de la propriété de leur poulain.

La modernisation des démarches SIRE se poursuit également avec la sortie prévue du nouvel outil de gestion sanitaire de la monte fin 2021. Les équipes continuent également de travailler sur différents outils pour faciliter les démarches et les paiements en ligne, en tenant compte des évolutions réglementaires.

L'IFCE participera à des groupes de travail pour l'élaboration des projets de texte de mise en conformité des réglementation française et européenne. Relai de ces propositions au sein de la filière, il devra œuvrer pour trouver un consensus entre les différentes institutions et sociétés mères. Le juste équilibre entre les contraintes réglementaires et les spécificités des races présentes en France sera une priorité en 2021.



CHIFFRES CLÉS 2020



97%
de taux de satisfaction global cumulé des utilisateurs de SIRE



7 626 000 €
chiffre d'affaires global 2020
| - 52% de CA du 17 mars au 11 mai (vs 2019)



842 841
opérations administratives SIRE



25,3%
de démarches en ligne ((+2,4 points vs 2019) :

| **79%** des demandes de cartes de saillies chevaux de sang, **66%** traits/ânes

| **100%** des déclarations de saillie

| **71%** des déclarations de naissance chevaux de sang, **77%** traits/ânes

| **59%** des déclarations de détenteur

| **22%** des changements de propriétaire



113 104 appels téléphoniques



149 746 mails traités



86 160
comptes internet en 2020, avec **29 821** comptes ouverts sur l'année.

CONTRÔLE SANITAIRE & IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS - DEUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DE LA TRAÇABILITÉ

L'IDENTIFICATION DE TERRAIN : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA TRAÇABILITÉ

Au même titre que les vétérinaires, les identificateurs IFCE réalisent les actes de terrain. Acteurs clés de la traçabilité, ils sont les référents terrain du SIRE pour mener des enquêtes et expertises, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité.

POINTS MARQUANTS 2020

Suite à la période de confinement imposée par la crise de la covid-19, les identificateurs IFCE ont priorisé leurs missions d'identification de terrain afin de garantir le service aux éleveurs et de minimiser les impacts sur la traçabilité. Un protocole sanitaire strict a été mis en place pour protéger l'ensemble des acteurs. L'utilisation de l'application mobile @SIRE s'est avérée constituer un atout essentiel dans la lutte contre la propagation du virus en permettant la dématérialisation totale de cette procédure.



PERSPECTIVES 2021

Dans ce contexte sanitaire incertain, l'objectif sera d'optimiser la réalisation des missions tout en garantissant la sécurité des équipes et des clients.

Les identificateurs IFCE continueront de participer au développement des outils modernes dédiés à l'identification :

- Fiabilisation et évolution de l'application mobile @SIRE permettant le relevé de signalement sur tablette ou smartphone.

- Tests et amélioration du prototype equiface, permettant la détection automatique des marques blanches.



CHIFFRES CLÉS 2020



41

agents IFCE habilités en 2020 pour 31 943 actes.



29%

des identifications de poulains avec origines.



5%

des identifications d'équidés sans origines (ONC).



50%

de ces signalements réalisés via @SIRE



99%

de taux de satisfaction global pour l'identification de terrain IFCE

LE CONTRÔLE SANITAIRE : FIABILISER ET RENFORCER LA TRAÇABILITÉ

Les contrôles réalisés par les agents de l'IFCE ont pour objectif de renforcer la fiabilité de la traçabilité sanitaire des équidés, en accompagnant les détenteurs dans la réalisation de leurs démarches, puis en sanctionnant les acteurs négligents ou fraudeurs.

POINTS MARQUANTS 2020

Les crises successives qui ont touché la filière (foyers d'anémie infectieuse, crise covid-19, actes de cruauté envers les équidés) démontrent tout l'intérêt de renforcer le dispositif, en s'appuyant notamment sur la déclaration de lieu de détention, socle du dispositif de sécurité sanitaire.

Cette mission est pilotée en concertation avec la DGAI et la filière. Les 25 et 26 août 2020, une délégation de la brigade nationale vétérinaire et phytosanitaire (BNEVP) s'est déplacée à Pompadour afin de faire le point avec l'IFCE sur les difficultés rencontrées en matière de traçabilité, les ouvertures réglementaires en lien avec la loi «santé animale» et les modalités de collaboration entre la BNEVP et l'IFCE.



CHIFFRES CLÉS 2020



56

contrôleurs IFCE avec 2 634 détenteurs contrôlés pour 23 529 équidés.



6

nouveaux contrôleurs pour une meilleure couverture territoriale



116

contrôles conjoints DD(CS)PP pour problèmes de maltraitance ou fraudes.



27

audits protocoles sanitaire SHF

La mise en œuvre du plan de contrôle se caractérise par la définition de cibles prioritaires et d'objectifs adaptés au contexte et aux caractéristiques des territoires. **L'année 2020 a nécessité d'adapter les activités de contrôle, via notamment :**

La mise en place d'un appui local des contrôleurs IFCE aux brigades de gendarmerie nationale en tant qu'expert filière cheval dans le cadre des actes de cruautés envers les équidés.

La réalisation d'audits pour le déploiement des protocoles sanitaires spécifiques aux activités de compétitions organisées par la SHF.

L'adaptation des missions dans le respect d'une filière équine fragilisée : poursuite de notre engagement auprès des services de l'Etat dans la lutte contre les fraudes et la maltraitance animale, révision des priorités et des procédures pour les activités de contrôle en programmation.

La mise en place de protocoles sanitaires spécifiques encadrant la réalisation des missions de terrain afin d'assurer la sécurité des agents et des détenteurs.



PERSPECTIVES 2021

La loi de santé animale offre un vecteur législatif pour la mise en œuvre de l'extension du périmètre des contrôles IFCE au contrôle des registres, des mouvements et de l'obligation à venir de déclaration du lieu de résidence principal des équidés.

L'IFCE poursuivra son travail auprès de la DGAI pour la mise en œuvre des amendes forfaitaires et l'octroi de pouvoirs de police administrative, afin d'élargir l'arsenal juridique disponible et renforcer l'efficacité des contrôles.

DÉLÉGATION TERRITORIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LUTTE CONTRE LES ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ÉQUIDÉS – EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT EN TERRITOIRE

Nous sommes intervenus auprès des structures locales chargées d'enquêter et de contrer ces actes malveillants pour expliquer l'organisation de la filière équine, ainsi que la réglementation relative à l'identification des équidés et à la déclaration des lieux de détention. Ces informations ont été diffusées de manière large lors de réunions (rencontre avec le commandant et le référent sureté des groupements de gendarmerie nationale du Cantal, réunion de crise organisée par M. le préfet de Haute-Savoie), mais également par téléphone, en bilatéral, auprès de gendarmes.

Notre engagement s'est également concrétisé par la transmission de données relatives aux lieux de détention à 21 gendarmeries ou groupements, afin qu'ils mettent en œuvre des actions de sécurisation (contact, rondes).

Enfin de nombreux échanges sur les cas de mutilation identifiés ont eu lieu avec l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, la brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire, et les directions départementales de protection des populations.



ACTIONS EN
TERRITOIRE



DÉLÉGATION TERRITORIALE EST

OPÉRATION CONJOINTE IFCE – DDCSPP 89 DE POLICE SANITAIRE SUR ÉQUIDÉS

En novembre 2020, dans le cadre de la procédure ouverte et sur accord du parquet, il a été procédé à un retrait d'équidés, suite à des manquements graves en matières de protection animale.

Cette saisie de chevaux est le fruit d'une intense collaboration entre les services de la DDCSPP 89 (coordination de l'action), l'IFCE, la profession vétérinaire, la gendarmerie nationale, la mairie concernée, mais aussi un comportementaliste équin et des associations de protection animale.

Au vu des personnes et entités mobilisées, la réussite de cette opération a résidé dans une organisation parfaite, une coordination sans faille des différents acteurs, ainsi que la belle réactivité des associations dans leur capacité d'accueil de tous les équidés saisis.

Ce travail a représenté cinq mois de préparation, quatre jours de terrain et la mobilisation en permanence de 25 personnes. Cent cinq chevaux ont été saisis : plusieurs furent à ré-identifier et 76 chevaux n'avaient aucune identification initiale par négligence de leurs propriétaires, d'où la présence incontournable des contrôleurs de l'IFCE.

Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres

POINTS MARQUANTS 2020

CONCOURS COMPLET

Malgré les contraintes sanitaires, l'IFCE a assumé sa mission d'accueil et de soutien des Pôles France FFE, coordonnés par le directeur technique national adjoint pour le concours complet : Michel Asseray. Ces dispositifs continuent de faire leurs preuves.

Chez les jeunes, toujours avec l'encadrement assuré par Philippe Mull, écuyer du Cadre noir, Joséphine Héteau s'est illustrée cette année en prenant la 3^{ème} place du championnat des As jeunes cavaliers au Haras national du Pin. Deux nouvelles jeunes cavalières sont entrées au pôle pour la promotion 2020/2021 : Jade Bourguet, championne de France As junior, et Charlotte Bordas, 7^{ème} de ce même championnat.



© M. Guillaumot

La pépinière d'entreprise porte un bilan très positif au bénéfice d'Alexis Goury, sportif de haut niveau, dans le cadre du projet fédéral «Ambition 2024». Il réalise la meilleure performance française en se classant 7^{ème} au CCI 5* de Pau et a finalisé l'installation de son entreprise, dès son départ de Saumur en cette fin d'année 2020.

TÉMOIGNAGE D'ALEXIS GOURY

«La pépinière est une occasion que l'on ne peut pas refuser. Ce projet nous a permis de développer une activité professionnelle au sein d'une structure que nous connaissions parfaitement. J'ai pu également bénéficier de l'encadrement du staff fédéral et de la disponibilité de Philippe Mull (écuyer du Cadre noir, entraîneur du Pôle France FFE jeunes).

Les infrastructures sont très bonnes et le fait d'être toujours encadré amenait un côté rassurant pour un propriétaire souhaitant confier un cheval à un jeune professionnel.

Chez les seniors, et malgré une saison tronquée, les écuyers du Cadre noir s'illustrent au plus haut niveau :

Victoire sur le circuit d'excellence Grand national FFE 2020, de l'écurie Le Cadre Noir de Saumur - Royal Horse (Nicolas Touzaint, Lieutenant-Colonel Thibaut Vallette et Joséphine Heteau). L'écurie Le Cadre Noir de Saumur - Concept PGO (Jean-Lou Bigot, Arnaud Boiteau et Nolann Le Cointe) est 3^{ème}.

Sur le circuit international, malheureusement fort réduit, victoire du Lieutenant-Colonel Thibaut Vallette et Qing du Briot*IFCE au CCI0 4*-S du Haras national du Pin, en individuel et avec l'équipe de France. Ces performances témoignent notamment d'un travail remarquable des équipes autour du cheval pour obtenir une telle longévité à ce niveau de compétition.

L'IFCE a organisé une des étapes du circuit Grand national FFE 2020, sur son site de Saumur. L'expertise, la réactivité des équipes et la qualité des infrastructures ont permis de faire face aux aléas climatiques avec succès.

Durant cette année singulière, des épreuves supplémentaires ont été organisées à Saumur suite au confinement. Ces actions ont répondu aux attentes de l'entraîneur national de concours complet, pour permettre aux professionnels de reprendre rapidement la compétition, tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur.

La pépinière nous a évité de devoir trouver une structure en location dans un lieu que nous ne connaissions pas et un potentiel client peu développé. Pour nous, c'est avec beaucoup plus de sérénité que nous avons abordé la transition école / vie professionnelle».



© Alexis Goury Eventing

ATTELAGE

Fabrice Martin et Lanzaro*IFCE remportent la médaille d'argent par équipe au championnat du monde d'attelage à un cheval à Pau. Le couple poursuit sa progression à haut niveau. Évoluer en compétition permet d'assurer la formation continue des formateurs et de valoriser le savoir-faire et l'expertise des Haras nationaux en attelage sportif.

PARA-DRESSAGE

Chiara Zenati a obtenu d'excellents résultats en épreuves internationales avec Swing Royal*IFCE. Encadrée depuis maintenant un an par Sébastien Goyheneix, écuyer du Cadre noir, la jeune cavalière a été sélectionnée pour les Jeux paralympiques de Tokyo en 2021.

Pour mener son projet "Médaille à Paris 2024", Céline Gerny a obtenu une mise à disposition à temps plein à l'IFCE, ce qui lui permet de bénéficier pleinement du dispositif d'accompagnement des athlètes de haut niveau sur le site de Saumur. Elle est toujours encadrée par Nadège Bourdon, écuyer du Cadre noir, qui prépare ses deux chevaux mis à disposition par l'IFCE. Elle bénéficie également de l'accompagnement à la performance proposé à Saumur : préparation mentale, préparation physique, médecin du sport, kiné, ostéopathe, psychologue du sport, nutritionniste et accompagnement scientifique de la performance.

En parallèle, Céline s'est rapprochée de l'équipe fédérale de voltige qui l'accompagne sur un travail de préparation physique et de proprioception. Ce travail transversal entre les disciplines permet d'échanger sur les pratiques, de partager les expériences et de dynamiser la préparation.

DEUX SITES IFCE LABELLISÉS CENTRES DE PRÉPARATION POUR LES JOP 2024

Le site IFCE – Cadre noir de Saumur et le Haras national de Pompadour ont été officiellement reconnus centres de préparation pour les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ceux-ci pourront accueillir des équipes en préparation en amont des jeux, dans les disciplines équestres olympiques.

Par ailleurs, l'IFCE soutiendra directement cinq autres sites par la mise à disposition d'installations et/ou de moyens humains.



VOLTIGE ET PENTATHLON MODERNE

Le soutien de l'IFCE s'exerce également auprès des disciplines de la voltige avec le Pôle France FFE, ainsi que du pentathlon moderne avec l'accueil des athlètes pour préparer l'épreuve d'équitation en vue des grandes échéances.

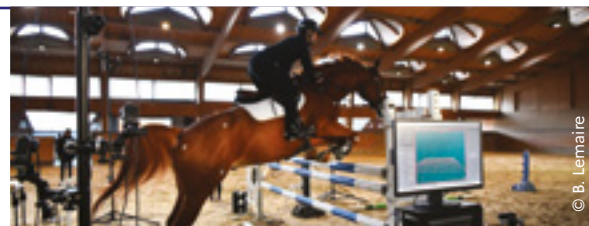


PERSPECTIVES 2021

AUDIT DE RENOUVELLEMENT DU LABEL GRAND INSEP SUR LE SITE DE SAUMUR

La mission d'audit est accueillie mi-janvier 2021. En réponse à l'enjeu du positionnement de la préparation physique pour la performance du cavalier et dans son devoir d'exemplarité, l'IFCE repense l'aménagement des espaces au centre médico-sportif. Le recrutement d'un préparateur physique à temps plein vise, non seulement l'acculturation des cavaliers et des élèves, mais aussi le développement de méthodes concrètes répondant à leurs besoins et adaptées à leurs organisations quotidiennes.

La richesse de l'IFCE réside dans le rassemblement d'expertises dans des domaines variés. L'aménagement d'un espace d'échanges et de convivialité a pour objectif de créer des synergies, favoriser les échanges informels et l'enrichissement mutuel.



ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERFORMANCE

Sur le site de Saumur, dédié à la formation professionnelle et au sport de haut niveau, une des missions du plateau technique de recherche et développement est d'accompagner la performance sportive, qu'elle concerne le haut niveau ou les stagiaires en formation. Des études sont programmées en 2021 pour évaluer les effets d'une préparation physique sur la performance à cheval. Il s'agira également de proposer des outils objectifs de suivi d'entraînement :

déploiement et optimisation de la vidéo pour l'aide à l'entraînement,

développement et expérimentation d'un outil digital de suivi de la charge d'entraînement du cheval (outil Athlète360 dans le réseau Grand INSEP).

Ces projets contribuent à alimenter la mise en place de l'accompagnement scientifique de la performance.



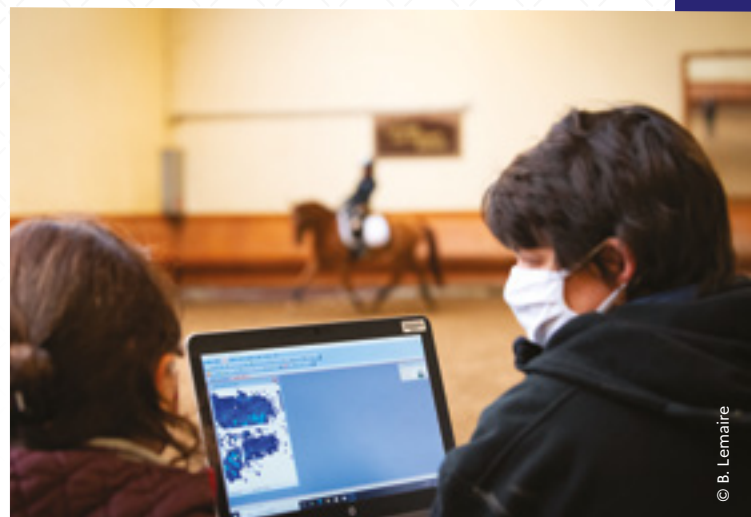
SITE DU HARAS NATIONAL DU PIN

LA PRÉPARATION DES ATTELAGES DE COMPÉTITION

L'appui à la performance sportive des chevaux d'attelage fait partie des missions mises en œuvre à l'IFCE sur le site du Haras national du Pin.

Outre des espaces de travail variés (carrières en sable et en herbe, forêt), les chevaux bénéficient de sorties quotidiennes au paddock. Toute une équipe met ses compétences au service des chevaux : alimentation adaptée avec pesée mensuelle, suivi régulier des ferrures, travail monté, travail à pied, travail sur l'ergonomie des harnais en fonction du gabarit, soins dispensés par les soigneurs.

Par ailleurs, un vrai collectif de travail administratif entoure les meneurs, en particulier Raphaël Berrard, afin qu'ils puissent concilier leurs missions de formation et les entraînements, les stages fédéraux et les compétitions.



© B. Lemaire

SAUMUR

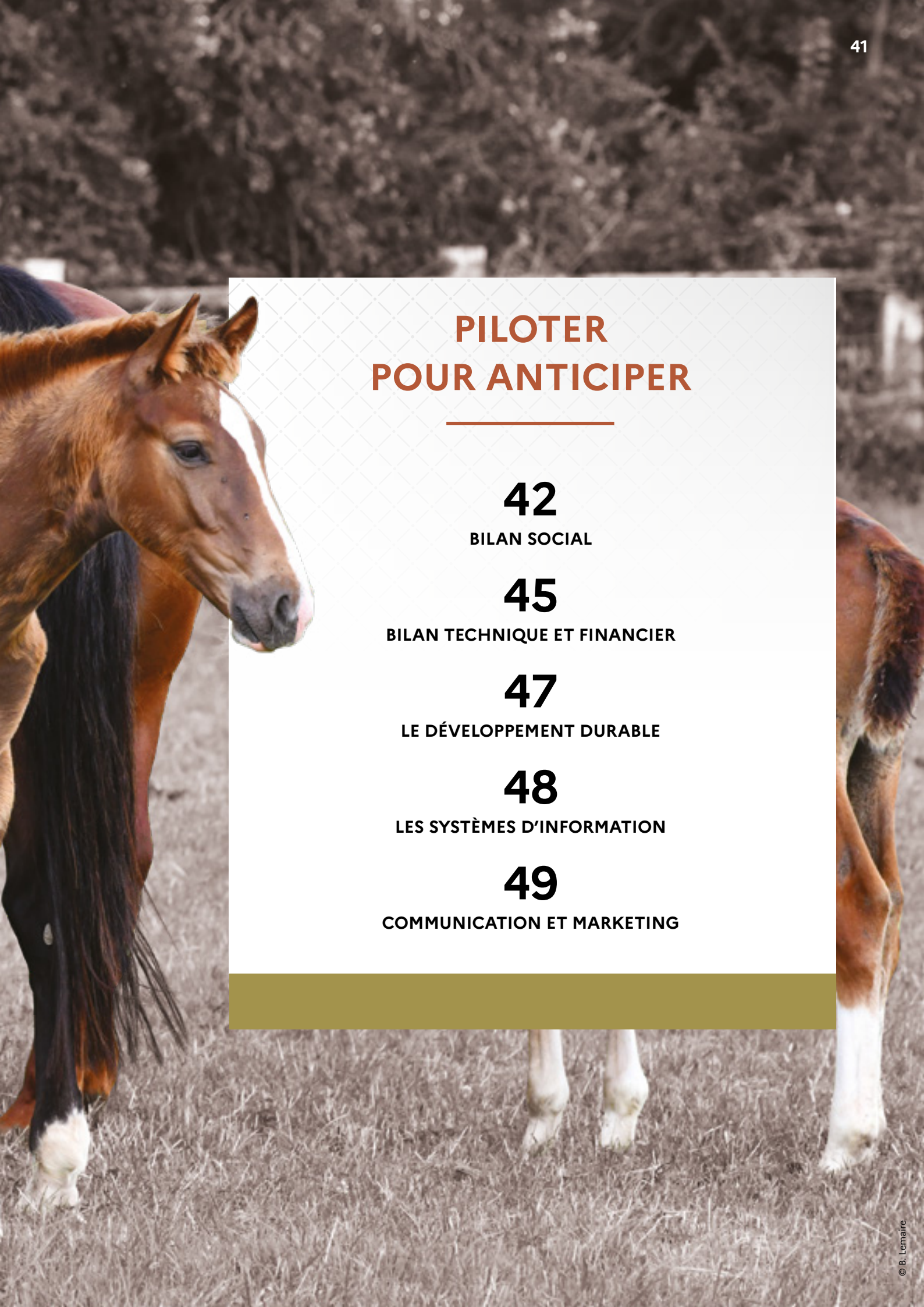
PHYSIOLOGIE, PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES CHEVAUX DE PARA-DRESSAGE

Céline Gerny l'exprime : « La compensation du handicap des cavaliers, par les chevaux de para-dressage, demande beaucoup de surveillance, afin de prévenir les pathologies. » Sur le site IFCE de Saumur, ces chevaux bénéficient du regard de trois vétérinaires avec des compétences complémentaires et d'un suivi spécifique en maréchalerie.

En 2020 par exemple, des tests d'amortisseurs ont été réalisés grâce aux capteurs de pression et à l'expertise de l'équipe de recherche et développement du plateau technique de Saumur. L'objectif était de sélectionner l'amortisseur correspondant le mieux au cheval et à sa cavalière.

Par ailleurs, leur suivi est renforcé par des bilans sanguins réguliers. Sont prescrits et administrés : ostéopathie, électro-stimulation, acupuncture, algothérapie, plaque vibrante, massages manuels et par ondes de choc, compléments alimentaires.





PILOTER POUR ANTICIPER

42

BILAN SOCIAL

45

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

47

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

48

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

49

COMMUNICATION ET MARKETING

Bilan social



CONTEXTE 2020

L'année 2020 a été tout à fait particulière à bien des égards :

- crise sanitaire liée à la COVID-19 et recours massif au télétravail ;
- poursuite du déploiement des mesures du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) après la publication, en novembre 2019, de l'arrêté de restructuration de l'IFCE ;
- bascule de trois catégories de personnels (adjoints techniques de l'IFCE, techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture et ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement) au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités dans la fonction publique.

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les efforts de réduction des effectifs ont été poursuivis pour atteindre 633 ETP (équivalents temps plein) au 31 décembre 2020, soit une nouvelle baisse de 5% par rapport aux 668 ETP du 31/12/2019.

Outre les salaires, la masse salariale de 40,2 M€ – en réduction de 2 M€ par rapport à 2019 – a permis de financer les mesures indemnitaires décidées par l'Etat, d'assurer le paiement des dépenses liées au PAP et de faire face à l'accroissement des dépenses liées au chômage.

S'agissant des mesures indemnitaires, ce sont ainsi quelques 250 agents dont le régime indemnitaire a basculé en 2020 vers le RIFSEEP.

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

L'année 2020 a vu la poursuite de la réduction du nombre de mises à disposition (MAD) et prestations de service pour le compte de structures externes à l'IFCE. Le comité technique central (CTC) a été consulté à cinq reprises, pour sept opérations de restructuration, concernant sept agents.

Depuis 2016 la cellule accompagnement de la direction des ressources humaines (DRH) de l'IFCE s'est déplacée sur 20 sites, pour aider à la mise en place des parcours professionnels des agents. La crise sanitaire de 2020 n'a pas permis de réaliser toutes les visites de site initialement prévues, seul le site de Saumur a pu en bénéficier. L'accompagnement à distance a donc été développé. Au final 81 agents ont bénéficié en 2020 d'un accompagnement individuel. Au 31 décembre 2020, 43 agents sont accompagnés.



CHIFFRES CLÉS 2020

74

agents recrutés, dont 32 pour répondre à des besoins saisonniers ou de remplacement



13

mobilités, dont 4 internes à l'IFCE et 9 vers la fonction publique d'Etat ou territoriale

10

départs de la fonction publique pour un projet professionnel

8

indemnités de départ volontaire (IDV) pour un montant de 492 668 € bruts contre 227 235 € en 2019

10

primes de restructuration de service (PRS) pour un montant de 120 600 € bruts contre 15 000 € bruts en 2019



13

indemnités forfaitaires pour changement de résidence (IFCR) pour un montant de 16 896 € nets contre 9 réalisées en 2019 pour un montant de 13 845 €

1

indemnité temporaire de mobilité (ITM) pour un montant de 2 400 € bruts

L'accompagnement passe, entre autres, par la détermination des besoins en formation et la mobilisation des acteurs de la formation au profit des agents de l'IFCE souhaitant renforcer ou acquérir de nouvelles compétences.

L'IFCE a également sollicité le bénéfice du fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH) afin de financer les lourdes dépenses engagées pour la restructuration : la réponse a été positive avec une aide de 370 269€ pour 2020.

L'IFCE offre enfin aux agents le souhaitant, un accompagnement approfondi avec le prestataire SODIE-SEMAPHORES.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les travaux en interne se sont poursuivis dans la mise en œuvre d'un parcours professionnel de formation pour certains métiers : contrôleurs et assistants de prévention. Les nouveaux contrôleurs ont notamment pu bénéficier d'une formation initiale, dans le cadre de l'intégration à la prise de poste.

Le plan de formation s'est élargi, conformément aux besoins liés à la situation sanitaire, à des actions de formation spécifiques dans le cadre de la mise en place du télétravail.

SANTÉ AU TRAVAIL

Le service de santé au travail a pu poursuivre son activité médicale et être réactif aux demandes des agents.

Les entretiens téléphoniques de santé au travail, déjà mis en place compte tenu de la configuration multi sites de l'établissement, ont prouvé leur efficacité. Un lien avec tous les agents, indépendamment des postes et des lieux d'exercice, a été maintenu.

Pour 2020, le projet était de renforcer le travail transversal avec les acteurs de la santé au travail et le réseau des correspondants ressources humaines en territoire. Le département santé a donc organisé, en février 2020 sur le site de Saumur, un séminaire avec les assistantes sociales du réseau Focsie qui travaillent en territoire et de l'assistante sociale des armées qui intervient à Saumur. La confrontation et le partage du retour d'expérience professionnelle, ont fait émerger les attentes du réseau des assistantes sociales afin d'améliorer leurs prestations auprès des agents.

En ce qui concerne la prévention du risque alcool, les chargés de mission sont restés à l'écoute sur le terrain. Un projet de structuration de la prise en charge de ce risque est en cours avec un partenaire extérieur addictologue et sera mené en 2021.



Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) élaboré par l'IFCE permet :

de faciliter la reconversion des agents volontaires vers les services de l'Etat et les collectivités ;

de mettre en place un plan de développement des compétences interne afin d'accompagner les agents en matière de formation ;

de valoriser les mobilités fonctionnelles et/ou géographiques ;

d'offrir aux agents dont la trajectoire professionnelle ne s'inscrit pas dans cette évolution, un appui personnalisé à une réorientation.



CHIFFRES CLÉS 2020



387

visites médicales ont été réalisées en 2020

dont **177** visites périodiques

dont **210** visites pour d'autres motifs : 43 visites d'embauche, 3 visites de pré reprise, 34 visites de reprise et 130 visites occasionnelles



13

aménagements de poste



2

demandes de reclassement



De très nombreux entretiens informels tenus, liés au coronavirus ou non.



LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans un contexte très incertain, les équipements et matériels de protection spécifiques COVID-19 ont été référencés. Des fournisseurs susceptibles de nous approvisionner dans des délais raisonnables ont pu être sélectionnés. Tous les canaux ont été étudiés : commande groupée du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, préfectures et conseils départementaux, fournisseurs sous marché avec l'IFCE, mais aussi fournisseurs sélectionnés ad-hoc.

Au sein du plan de continuité d'activité, puis du plan de reprise d'activité, des mesures de prévention adaptées aux recommandations nationales et à la typologie des activités de l'établissement, ont été intégrées.

Le réseau des assistants de prévention a notamment été fortement mobilisé.



© M. Guillaumot

A ce contexte extraordinaire viennent s'ajouter de nouvelles modalités de fonctionnement, qui ont été mises en place durant l'année 2020 :

- | le départ en retraite de notre dernier conseiller de prévention début février 2020,
- | l'arrivée d'une ingénieure de prévention pour les délégations territoriales Ouest (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bretagne) et Nord-Ouest (Normandie, Hauts-de-France, Ile-de-France) début mars 2020,
- | une prestation d'accompagnement à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) sur le site de Saumur.

Les sujets courants ont pu continuer à être traités malgré le contexte inédit.

| Vêtements de travail et équipement de protection individuelle (EPI)

La dotation annuelle en vêtements de travail a été maintenue à 170€ TTC par agent. 277 agents étaient bénéficiaires de cette dotation en 2020.

703 demandes d'EPI ont été traitées. Ces demandes concernent essentiellement des boots, bottes et chaussures de sécurité, des gants et des imperméables.

| Accidents de travail et de service

Le nombre d'accidents a nettement diminué en 2020, en lien avec la limitation des activités, imposée par la crise sanitaire. On compte 32 accidents, dont 14 avec arrêt de travail. Pour mémoire, on comptait 55 accidents en 2019 et 58 en 2018.

| Evaluation des risques professionnels

Une importante mise à jour a été réalisée pour le site de Saumur. L'évaluation des risques pour le site du Pin-au-Haras est en cours.



FORMATIONS RELATIVES À LA PRÉVENTION DES RISQUES

Les recyclages sauveteur secouriste du travail (SST) ont pu être réalisés à 80 % alors que les formations SST initiales ont en majorité été annulées. Elles seront reportées sur 2021 sans préjudice, puisqu'une extension de la validité du titre est actée du fait du contexte sanitaire.

Les formations équipier de première intervention et habilitation électrique ont pu être réalisées à hauteur de, respectivement, 70 % et 85 % des prévisions.

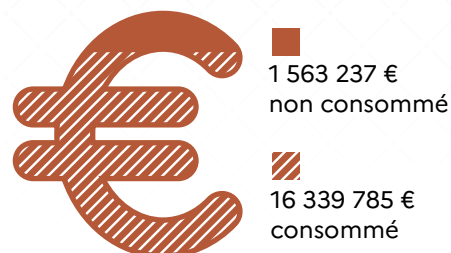
Les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) ont en été en grande partie réalisés. La modification de la réglementation impose la révision des modalités de formation en 2021.

Au total, ce sont 215 agents qui ont pu être formés en 2020 pour un montant total d'environ 56 000€ TTC.

Bilan technique et financier

La mise en production d'un nouvel outil informatique de gestion financière a été effective le 1^{er} janvier 2020. Cet outil a permis de dématérialiser les processus de la chaîne de la dépense et de gagner en sécurité. L'IFCE, qui s'était engagé à faire évoluer ce progiciel comme site pilote, n'a eu qu'à se féliciter de cette démarche, en particulier au regard des mesures sanitaires qui ont largement modifié les relations avec les fournisseurs.

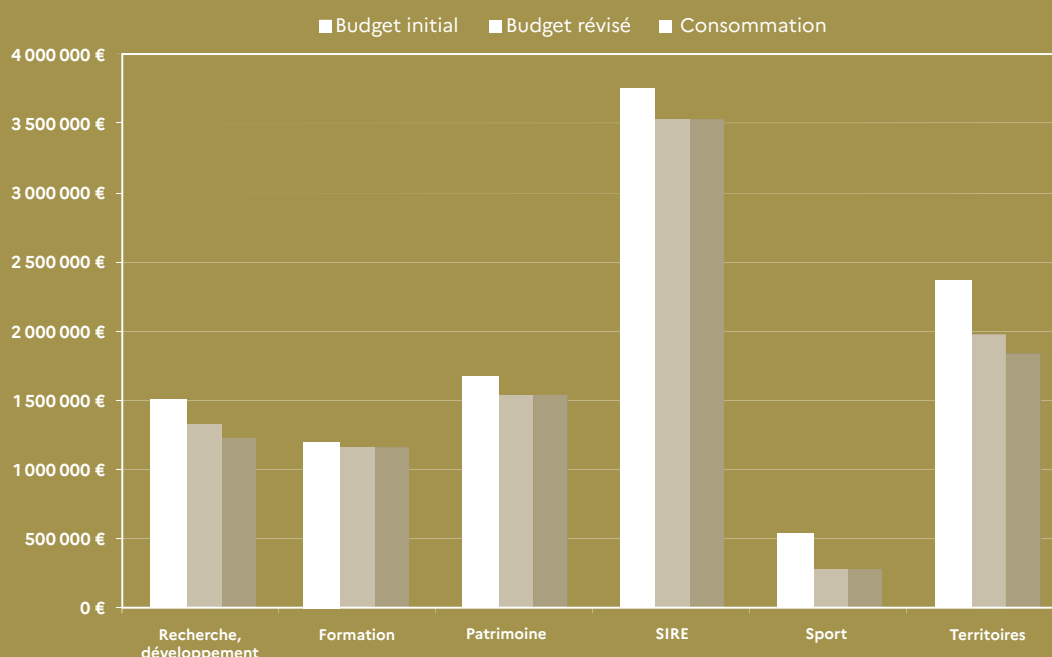
L'exercice 2020 a sensiblement été affecté, en dépenses et en recettes, par la crise sanitaire qui a conduit à réduire ou annuler certaines activités, en particulier dans le sport de haut niveau, la recherche, le contrôle et l'identification, avec un impact sur les fonctions supports.



Consommation des autorisations d'engagement (AE) en 2020

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT HORS MASSE SALARIALE :



INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement, voté au budget rectificatif n°1, s'élevait à **7 596 125€** sur lesquels **6 168 135€** (81%) ont été engagés. Outre les dépenses d'investissement récurrentes (achats de chevaux pour Saumur et le Pin, renouvellement de véhicules), les principales opérations concernaient les travaux de remplacement des bandeaux d'éclairage des manèges Valat et Boucher, ainsi que l'extension des locaux de direction à Saumur ; la rénovation du manège et l'acquisition d'une machine à découper le cuir numérique pour la formation de selliers au Pin-au-Haras et, enfin, la mise en sécurité du château de Pompador.

La dernière enveloppe de 500 000€ consacrée à l'amélioration des conditions de travail a été intégralement utilisée à l'acquisition de matériel d'écurie à la jumenterie du Pin, la climatisation de la cafeteria à Saumur et l'agrandissement du réfectoire sur le site administratif de Pompador.

RECETTES

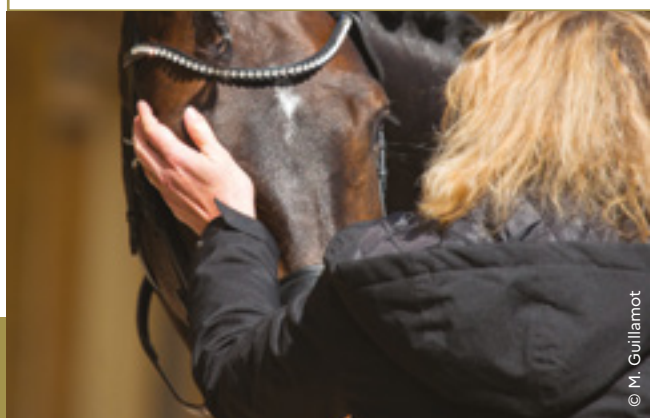
SUBVENTIONS POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC :



36 789 539€
Ministère de l'agriculture



7 118 989€
Ministère des sports



© M. Guillaumot

CESSIONS D'ACTIFS

Les actifs immobiliers

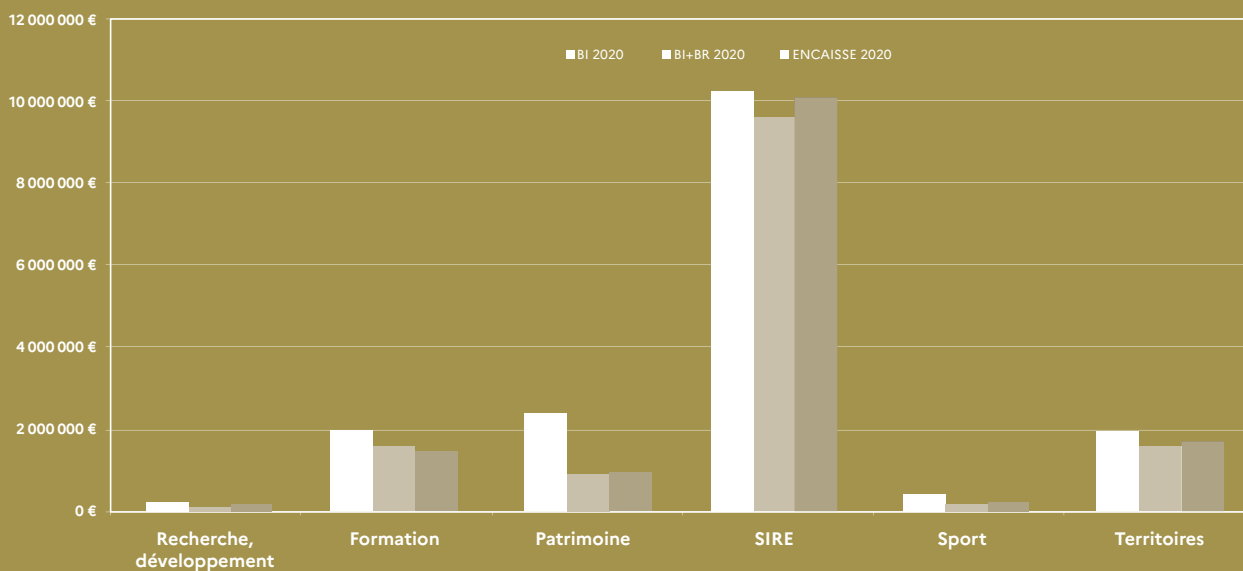
- | Vente d'un garage à Villeneuve pour **40 000€**
- | Vente de Carras (Villeneuve) pour **125 000€**
- | Encaissement site de Cluny (encaissement du dernier tiers) pour **300 000€**
- | Encaissement site de Saint-Lô (encaissement du dernier tiers) pour **500 000€**
- | Encaissement site de Saintes (encaissement en totalité) pour **1 200 000€**
- | Encaissement site d'Aurillac (encaissement en totalité) pour **550 000€**
- | Encaissement de deux annuités du site de Villeneuve pour **29 251€**

Les actifs mobiliers

- | Vente de chevaux pour **41 911€**
- | Vente de matériels pour **142 641€**

RECETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ :

Les recettes propres encaissées sur les prestations vendues (hors subvention pour charges de service public, autres financements publics et FAFSEA) s'élèvent à 17 152 610€ contre 18 729 537€ prévues au budget initial. Cette diminution des recettes s'explique en partie par les conséquences de la crise de la COVID-19.



Le développement durable, un engagement à plusieurs niveaux

L'IFCE, SERVICE PUBLIC ÉCORESPONSABLE

L'IFCE est engagé pour mettre en œuvre les engagements demandés par l'Etat pour être un service public écoresponsable. Le directeur général a notamment signé, le 30 septembre 2020, la charte développement durable des établissements et entreprises publics. L'établissement est également signataire de la charte d'écoresponsabilité du ministère des sports.

Quelques exemples d'actions concrètes menées en 2020 :

Un projet d'étude pour faire un état des lieux des pratiques d'eco-pastoralisme sur le territoire Breton : il s'agit de recenser la totalité des activités d'eco-pastoralisme utilisant des équidés sur le territoire, en les catégorisant.

La conduite d'un audit sur le site d'Uzès pour permettre d'améliorer les conditions thermiques et de favoriser les économies d'énergie.

La mise en place sur le site de Saumur de pompes à chaleur pour chauffer l'eau utile aux soins aux chevaux.

La pose de minuteurs dans des lieux de passage au sein des écuries sur le site du Pin-au-Haras afin de diminuer la consommation électrique.

Le remplacement d'éclairages fluorescents par des leds sur les sites de Saumur, Pompadour et Le Pin-au-Haras.



PERSPECTIVES 2021

En 2021, l'appel à projets internes est reconduit selon les mêmes modalités qu'en 2020, doté de 30 000€ dont 8 000€ dédié aux dépenses d'investissement.



Les agents publics qui font le choix d'un mode de transport alternatif et durable peuvent bénéficier d'un forfait de 200 € par an, en application des textes réglementaires relatifs au forfait mobilités durables (décret n° 2020-543 et arrêté du 9 mai 2020).

Ce dispositif s'applique aux déplacements domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage à compter du second semestre 2020. 30 agents en ont bénéficié en 2020. Ce forfait sera reconduit en 2021.

POUR LA FILIÈRE, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE CONTENUS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

En tant qu'institut technique, l'IFCE poursuit la production et la diffusion de connaissances entrant dans le champ du développement durable, au profit des acteurs de la filière. En 2020 :

Publications sur les atouts environnementaux des équidés.

Lancement du projet Parasit sim'eq : moins vermifuger pour préserver la santé des animaux et limiter les effets indésirables des antiparasitaires sur l'environnement.

Publication d'un dépliant « Pâturer à plusieurs espèces pour des bénéfices multiples ».

Elaboration d'un prototype virtuel de bâtiments pour les chevaux avec priorité environnementale, dans le cadre du RMT bâtiment d'élevage de demain.

Diffusion de solutions de valorisation du fumier de cheval dans une démarche écoresponsable.

En 2021, tous les projets lancés vont se poursuivre, en lien avec les instituts de recherche et instituts techniques agricoles concernés. On peut citer par exemple la mise au point d'un outil de simulation pour savoir à quel moment il est utile de vermifuger un groupe d'équidés, dans le cadre du projet Parasit sim'Eq.

Systèmes d'information



ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DES MESURES SANITAIRES LIÉES À LA CRISE DE LA COVID-19

La direction des systèmes d'information a été fortement sollicitée pendant la crise de la Covid-19. Dès le premier confinement, il a fallu garantir une continuité d'activité pour les agents, au service de nos usagers. Toutes les équipes support/exploitation, infrastructure, ou encore développement ont été réactives. Les outils nécessaires et adaptés au télétravail ont été mis en place (45 ordinateurs portables distribués en urgence), tout en assurant un support optimum.



POINTS MARQUANTS 2020

Nous avons poursuivi la mise à niveau technique de nos infrastructures, ainsi que la sécurisation de nos systèmes, en déployant les outils nécessaires préconisés par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

Même si la crise sanitaire n'a pas permis d'offrir à nos usagers et agents tous les nouveaux outils prévus pour 2020, le travail s'est poursuivi et leur déploiement est planifié en 2021 :

- | L'outil de gestion des tournées des contrôleurs ;
- | Nouvelles fonctionnalités à l'application SIRE en lien avec la monte, la gestion de compte ou l'application mobile @SIRE ;
- | Création d'une plateforme de mise en relation des professionnels indépendants par le service équi-ressources ;
- | La refonte de l'outil Stat&Cartes et la modernisation d'Infochevaux.

Outre ces projets, il nous est demandé de travailler sur la refonte de la billetterie du Cadre noir, le développement d'une application de gestion des dons en ligne pour le projet parrainage, ou encore les conséquences de la mise en œuvre de la loi santé animale sur les applications du SIRE.

2020 a permis de consolider les bases de l'infrastructure de nos systèmes d'information, mais aussi de la mettre à l'épreuve.



PERSPECTIVES 2021

2021, basé sur ce socle consolidé et éprouvé, devrait nous permettre de proposer de nos nouveaux outils adaptés au quotidien de nos usagers et agents.



Communication et marketing

LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19, SES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE L'IFCE

Dès l'annonce du premier confinement en mars 2020, chaque pôle de l'IFCE a pris en compte les mesures prises pour limiter la propagation du virus et a pris les décisions qui s'imposaient, activité par activité. Tous les médias disponibles ont été exploités pour prévenir les clients :

Deux actualités internet complètes : « Covid-19 : conséquences sur les activités de l'IFCE », mise à jour 28 fois entre sa publication le 14 mars et le 7 avril 2020, puis « Covid-19 et reconfinement : conséquences sur les activités de l'IFCE », mise à jour 15 fois entre le 2 novembre et le 15 décembre 2020. Ces deux actualités cumulent près de 15 000 pages vues pendant les deux périodes de confinement.

Le relais de ces actualités sur les comptes IFCE sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, touchant plus de 52 000 personnes.

La reprise de ces contenus par les titres de presse spécialisée, presse régionale et presse nationale, générant 86 retombées.

Des contacts directs vers les clients, par la messagerie électronique ou des appels téléphoniques, pour les informer individuellement.



LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ET SES CONSÉQUENCES SUR LA FILIÈRE ÉQUINE

Opérateur public de la filière équine, l'IFCE s'est largement investi dans le suivi de sujets transverses à la filière équine pendant cette crise. Notre positionnement nous rendait également incontournables dans la diffusion des informations fiables :

Deux actualités internet complètes : « Infos équi-dés COVID 19 – mieux se renseigner ! », mise à jour 84 fois entre sa publication le 20 mars et le 4 août 2020, puis « Infos équi-dés Covid-19 et reconfinement – mieux se renseigner », mise à jour 26 fois entre le 2 novembre et le 15 décembre. Elles ont cumulé environ 22 500 pages vues pendant les deux périodes de confinement.

Le relais de ces actualités sur les comptes IFCE sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, touchant environ 43 000 personnes.

La reprise de ces contenus par les titres de presse spécialisée, presse régionale et presse nationale, générant 165 retombées. La presse s'est intéressée par conséquent au poids économique de la filière.

De nombreuses réponses aux sollicitations des utilisateurs inquiets et avides d'informations, notamment par les outils numériques, avec 18 278 e-mails traités et 224 réponses sur Facebook.

La communication sur le lancement puis les résultats de l'étude d'impact économique de la crise sanitaire, commandée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation à la gouvernance filière cheval, avec l'appui technique de l'IFCE.



LA COMMUNICATION INTERNE POUR GARDER LE LIEN !

Même si l'IFCE avait déjà recours au télétravail, il est évident que l'obligation de placer la majeure partie des agents dans ce cadre était une première. Alors, pour garder le lien entre les équipes, plusieurs initiatives se sont créées :

- | déploiement d'un outil de messagerie instantanée et d'appel vidéo convivial et intuitif ;
- | rédaction et diffusion de lettres d'information entre les membres d'une même délégation territoriale ;
- | création et animation d'une rubrique spécifique d'actualités sur l'intranet : « Comment ça se passe chez vous ? » : 30 articles publiés entre le 2 avril et le 12 mai 2020.

LA MÉDIATISATION DES ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ÉQUIDÉS

A partir de l'été 2020, une recrudescence des actes de cruauté envers les équidés, appuyée par un emballement médiatique, notamment sur les réseaux sociaux, a généré de fortes inquiétudes chez les détenteurs et propriétaires.

En termes de communication, le rôle de l'IFCE a d'abord été d'apporter de la sérénité au débat. Nous sommes restés factuels dans les actions de communication, en invitant les concernés à suivre les recommandations de la gendarmerie nationale qui s'était saisie du sujet.

Face à l'ampleur du phénomène, le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a décidé de la mise en place d'un numéro vert à destination des détenteurs et propriétaires d'équidés et d'en confier la gestion opérationnelle à l'IFCE. Une communication conjointe a donc été mise en œuvre, notamment via la presse et les réseaux sociaux. Efficace : les premiers appels ont été très nombreux et d'une durée largement supérieure aux appels habituels.



LES MÉDIAS NATIONAUX SE SONT INTÉRESSÉS AU SUJET DES ACTES DE CRUAUTÉS

Ce sujet a bénéficié d'une portée médiatique très importante, y compris auprès des médias nationaux : 2 858 articles dont 318 liés à l'IFCE sur des médias variés (49% web, 40% presse écrite, 10% radio et TV). Sur ces 318 articles liés à l'IFCE, 263 sont liés à la mise en place du numéro vert.



L'IMPORTANCE DE LA RELATION CLIENT

Chaque Français a été très touché par cette crise sanitaire et le réflexe a été le besoin d'une proximité et d'une relation personnalisée avec l'IFCE. Les agents de l'établissement ont su se rendre disponibles, y compris en télétravail, afin de répondre aux sollicitations et accompagner les clients vers les solutions possibles. Réactivité et professionnalisme ont été les clés indispensables pour traverser cette période.



CHIFFRES CLÉS 2020



Les 10 ans de l'IFCE

En 2020, l'IFCE a soufflé dix bougies. Cela a été l'occasion de mettre en avant les nombreuses réalisations et transformations opérées, notamment au travers d'opérations de relations publiques, d'une campagne sur les réseaux sociaux et de la labellisation d'actions emblématiques.



Un dossier de presse

« L'institut technique du cheval à 10 ans »



10 publications

(1 par mois de février à novembre) sur Facebook et Twitter pour mettre en valeur 10 éléments majeurs de l'IFCE de 2010 à 2019



PERSPECTIVES 2021

L'offre de produits et services de l'établissement est extrêmement riche et variée, sa clientèle également. Des travaux d'analyse de cette clientèle et la réflexion sur la mise en place d'une harmonisation de la gestion des données clients, seront entrepris en 2021 pour encore mieux répondre aux attentes.

Etablissement public, l'IFCE est soumis à la charte graphique de l'Etat. Après une première étape de déploiement en interne via les outils de bureautique, l'année 2021 est celle du déploiement sur la charte graphique externe, pour l'ensemble des outils et moyens de communication.

Fort de ses dix premières années, reconnu par les professionnels et socio-professionnels comme l'institut technique et l'opérateur public de la filière équine, l'IFCE détient toutes les clés pour que sa communication soit renforcée, harmonisée et déployée dans tous les médias, de la façon la plus large possible.



Siège social



Quatre sites nationaux



Présence d'agents des six délégations territoriales



Pôles de formations

Soit 30 implantations



Plateaux recherche et développement :

Le Pin au Haras : reproduction et génétique

Saumur :
équitation et performance sportive

Chamberet :
élevage, nutrition et santé

Uzès :
endurance, attelage et cheval au travail

En partenariat, l'IFCE est présent sur les centres INRAE :

Val-de-Loire (Nouzilly) : 3 agents
Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes (Theix) : 1 agent
Occitanie-Toulouse : 2 agents
Occitanie-Montpellier : 2 agents

En mise à disposition à la SFET :
3 agents

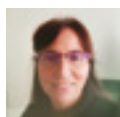
Direction générale

Directrice générale
adjointe
Florence MÉADirecteur général
Jean-Roch GAILLET

Pôle traçabilité

**Caroline TEYSSIER**Adjointe au Directeur général,
en charge des sites de Pompadour

SIRE

**Sabrina SCIARRA**

Adjointe à la directrice du SIRE

• Comité Sire

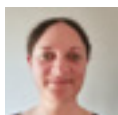
Suivi des dossiers : monte, naissances,
propriété, importés, ONC-traçabilitéActivités transverses : modernisation,
accueil & assistance, qualité &
extractions, juridique et relations OS,
AMOA, communication & marketingContrôle et identification
de terrain**Julie SCHNEIDER**Pilotage et animation des missions de
contrôle sanitaire et d'identification
terrainPlan de contrôle en lien avec la DGAI,
le comité de pilotage, les DT IFCE et les
DD(CS)PP en territoiresPôle développement,
innovation et recherche**Sandie JARRIER**Développement
et vulgarisation**Sophie DANVY**

Adjointe à la directrice du pôle

• Commission génétique équine et asine

Projets de développement en réponse
aux besoins de la filière

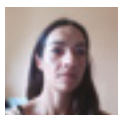
Production de contenus vulgarisés



Observatoires

Pascale HEYDEMANN

Observatoire économique et social

Observatoire des métiers et des
formations

Diffusion

Sarah VAYSSADE

Transfert des résultats et des connaissances



Recherche et innovation

Marion CRESSANT

• Conseil scientifique

Recherche appliquée

Animation des plateaux techniques
(Saumur, Chamberet, Le Pin-au-Haras, Uzès)Pôle équitation de tradition
française, performance sportive
et moyens équestres**Colonel Patrick TEISSERENC****Claude MOUYSSET**

Adjoint au directeur du pôle

**François HUOT MARCHAND**

Adjoint au directeur du pôle

Équitation de tradition française

• Comité culture, patrimoine et UNESCO

Présentations publiques du Cadre noir,
visites et boutiquePartenariats, mécénat et services
aux clients

Centre culturel

Performance sportive

Soutien à la politique sportive de la FFE
et de la FPPM (pentathlon moderne)Ingénierie et expertise de l'innovation
en matière de performance sportiveAccompagnement des projets de
performance des sportifs IFCE

Moyens équestres de l'IFCE

Gestion de la cavalerie IFCE

Service des écuries et harnachement
du site de Saumur

Clinique vétérinaire

Soins aux chevaux

Forge

Délégations territoriales

Accompagnement à la filière, aux collectivités territoriales et aux services de l'État :
contrôle, traçabilité, identification, développement, diffusion, formation**Geneviève ARDAENS**Nord Ouest
(Normandie - Hauts-de-
France - Île-de-France)**Alain MOURET LAFAGE**

Auvergne - Rhône-Alpes

**Anne CARRIOU-
FEINDOUNO**Ouest
(Pays de la Loire - Centre -
Val de Loire - Bretagne)**Luc FRUITET**Arc méditerranéen
(Occitanie - PACA - Corse)**Laetitia ANATOLE
MONNIER**

Nouvelle-Aquitaine

**Daniel LAGNEAUX**Est
(Bourgogne - Franche-
Comté - Grand Est)

MISE À JOUR : MARS 2021



Écuyer en chef
Colonel Patrick
TEISSERENC



Agence comptable
Serge LARGUIER

Pôle formation professionnelle et apprentissage

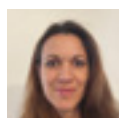


Jean-Michel PINEL



Nicolas
SANSON

adjoint au directeur du pôle



Maud
DUPUY d'UBY

adjointe au directeur du pôle

• Conseil de l'emploi et de la formation

Pôles de formation

- | Site du Cadre noir de Saumur (équitation : formation universitaire, DEJEPS, DESJEPS, sport et haut niveau, cavalier d'entraînement, CCS, EME)
- | Site du Haras national du Pin (équitation, pratique autour du cheval, reproduction, sellerie, techniques d'élevage, attelage et traction animale, maréchalerie)
- | Site du Haras national d'Uzès (équitation, attelage et traction animale)
- | Site de Rosières-aux-Salines (équitation, attelage)

Réseau formation en territoires

- | Animation des ingénieurs de formation et des territoires (sellerie, équitation, attelage et traction animale, pratique autour du cheval, gestion des équidés et conduite d'élevage)

Pôle accompagnement filière et pilotage stratégique



Eric LECLERC

Activités transverses

- | Suivi du COP et mise en œuvre du projet d'établissement
- | Pilotage et programmation stratégique



Accompagnement à la filière équine

Guillaume BLANC

• Comité filière

- | Relations internationales
- | Équi-ressources (emploi, métiers, formations)
- | Accompagnement filière dont sociétés mères et OS
- | Appui aux tutelles pour les politiques publiques du cheval et de l'équitation



Communication & marketing

Marion RENAULT

- | Digital, éditorial, publiques (dont presse et salons), relation client, offre de produits et services



Systèmes d'information

Christophe COUNY

- | Études, exploitation et suivi des outils informatiques
- | Infrastructure, urbanisme, architecture et support

Secrétariat général



Sylvain BAGARIE

Activités transverses

- | Pilotage et audit interne
- | Patrimoine de l'IFCE
- | Affaires juridiques
- | Développement durable
- | Sécurité des systèmes d'information et logistique



Ressources humaines

Boris GARNIER
Secrétaire général
adjoint et DRH

- | Gestion administrative des personnels
- | Emplois, compétences, formations
- | Prévention et sécurité au travail



Budget et finances

Chantal GERAUD

- | Centralisation des recettes
- | Centralisation des dépenses (fonctionnement et investissement)



Santé au travail

Dr Murielle
REGNIER-DINGBOE

Sites nationaux



Sites IFCE de Saumur
Olivier LEGOUIS
Logistique : Laurent COIFFARD



Site IFCE du Haras national du Pin
Geneviève ARDAENS



Sites IFCE de Pompadour
Caroline TEYSSIER
Haras national de Pompadour : Guy LAGRAVE



Site IFCE du Haras national d'Uzès
Luc FRUITET (interim)

PARTENAIRES

TUTELLES



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Ministère
des sports

Ministère
du budget

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES SUR DES PROJETS CITÉS DANS CE RAPPORT D'ACTIVITÉ





DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE

COORDINATION

Marion Renault, direction communication & marketing – IFCE

CRÉATION

Agence Root, Bordeaux

IMPRESSION

Imprimerie Messages, Toulouse



EDITION

IFCE
BP 207 – Avenue de l'ENE
49411 Saumur cedex
Contact : 08 11 90 21 31 ou info@ifce.fr
www.ifce.fr

Couverture

En 2020, l'IFCE a eu dix ans.

En une :

A gauche, un poulain né en 2020 à la jumenterie du Pin. Située sur le domaine du Haras national du Pin, la jumenterie du Pin est un site de formations en reproduction, en élevage et en pratique autour du cheval, notamment l'étude de son comportement. Ce site est également un des quatre plateaux techniques de recherche et développement de l'IFCE.

© B. Lemaire / IFCE

A droite, une interaction sociale entre deux chevaux adultes. Le bien-être des chevaux est favorisé, notamment, par la possibilité de bénéficier de contacts sociaux.

© A. Bassaler

La frise de 4^{ème} de couverture rassemble les étapes clés de l'évolution de l'établissement en dix ans : aujourd'hui socle de son avenir.

